

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
8 au 14 mars 2001



8 mars : journée internationale des femmes ? Attaques en règle et fausses avancées

LE 8 MARS EST traditionnellement dédié à la « journée de la femme ». Cette date représente un certain nombre de luttes menées par les femmes et les avancées en matière d'acquisition de droits. Bien sûr, cette journée de la femme est

jamais posée globalement en terme de liberté à disposer de son corps, en terme de volonté de développer une maternité consciente et ne sont toujours que des remèdes à des situations d'urgence médicale. Le sexualité reste un tabou et la sexualité assumé des femmes une

Enfin, dans le domaine politique, la question de la prise en compte des femmes semble se réduire à la parité. Ce problème nous est présenté comme aujourd'hui réglé grâce à une loi obligeant à des quotas de présence féminine ! La question pour nous ne se situe pas dans ce cadre : une femme ne représente pas mieux une autre femme si elles appartiennent à des classes sociales opposées en terme d'intérêt. Une femme ministre ou une femme patron n'exploite pas moins qu'un homme occupant la même position sociale. La question centrale reste donc la représentation politique et le pouvoir. Cette parité ne nous regardent pas et ne règle pas les questions de domination des femmes, encore moins leur émancipation ! C'est une égalité réelle que nous voulons, économique et sociale.

ont travaillé pendant la révolution espagnole de 1936. En allant au devant des femmes et en leur donnant les moyens de reconnaître leur situation d'opprimée, puis de l'affronter et d'y apporter des réponses collectives.

Redéfinir les rapports entre les individus

C'est sur ce point que divergent les féministes. À celles qui posent l'homme en ennemi, qui idéalisent sa position de domination, ou qui fantasment devant les passionnaires de la politique, il convient d'opposer notre refus de quelconques rapports de pouvoir. C'est sur ces bases que le militantisme féministe anarchiste se fonde et tente d'apporter des réponses. Parce que la pensée anarchiste se donne comme base la prise en compte de l'individu, homme, femme, blanc, noir, vieux ou jeune, adulte ou enfant, ses luttes et ses engagements ne peuvent être hiérarchisés et tendent à

l'expression de chacun, ainsi qu'à la considération de ses conditions de vie. C'est pour cela aussi que la lutte des femmes concerne tout un chacun, parce que nous pensons que le patriarcat est un système de domination des femmes et des hommes et que la position de l'homme dans ce cadre ne nous semble pas non plus enviable.

Ce sont d'autres rapports entre individus qu'il nous faut réinventer, et cela n'est envisageable que dans le cadre d'un projet social global. En effet, comment penser des relations sans domination dans une société basée sur la compétition et la recherche du profit, aux dépens de toute autre considération. Les luttes anticapitaliste et antipatriarcale nous semblent donc devoir se mener de front, collectivement et au quotidien, en prenant pour base l'entraide, la solidarité et une volonté réelle d'égalité économique et sociale.

Stéphanie. - groupe « Un Autre Futur » (Montpellier)



Un système global d'oppression : le patriarcat

Par le biais de différentes institutions, le système patriarcal s'est imposé et continue à se perpétuer. La cellule familiale en est une, et non des moindres. Elle est en effet le lieu privilégié des rapports de domination et d'exploitation. À ce titre, elle est un des fondements, renforcé par la religion, du patriarcat. Il suffit de voir s'agiter les réacs de tout poil lorsqu'elle semble attaquée, que ce soit via le PACS, les questions de contraception, de familles monoparentales ou d'adoption d'enfant par des couples homosexuels. Plus largement, l'éducation contribue à fixer les rôles attribués aux individus masculins et féminins, à travers l'école, mais aussi tout au long de la vie, la norme morale et sociale contribuant à façonner les comportements.

De ce fait, ce sont aussi les individus qui, dans leurs relations entre eux reproduisent les rapports de domination. C'est pour cela qu'il semble important de mener une lutte antipatriarcale au quotidien, parce qu'au-delà de l'institutionnel, ce sont aussi les rapports inter-individuels qu'il faut faire évoluer. Ce sont ces choses qu'en un contexte propice à la remise en cause de valeurs établies, les militantes de « Mujeres Libres »

aujourd'hui très institutionnalisée et sa célébration relève davantage du fait de se donner bonne conscience ou de se gargariser de quelques miettes de droits. Pourtant, ce moment est aussi l'occasion pour nous de nous réapproprier ce qui est notre histoire et nos luttes. De même, il s'agit aussi de pointer le fait que c'est dans le quotidien que la lutte des femmes se construit et se concrétise.

Car quelle fierté ou quel contentement peut-on avoir en regardant aujourd'hui ce que sont les droits des femmes ?

En effet, l'actualité est riche en exemples. De manière assez régulière, les droits des femmes sont peu à peu grignotés, de façon tellement insidieuse que cela n'entraîne plus d'opposition systématique, laissant croire que la situation des femmes n'est pas si dramatique.

Dans le domaine de la santé, et notamment à travers les questions d'avortement et de contraception, la place des femmes et au-delà le rapport à la sexualité et à la famille n'ont que peu évolué. Des attaques chroniques contre le droit à l'IVG et l'accès à la contraception à ce qu'on essaie de nous faire passer pour de grands acquis (cf. le débat récent sur pilule du lendemain), la question n'est

déviante. Dans ce cadre, la place des femmes restent la même : il ne revient qu'à elles de gérer leur utérus avec quelques moyens légaux et la pression morale.

Catégorisation des individus

Le monde du travail présente cet aspect particulier que le capitalisme, à la recherche constante de toujours plus de profit, classe et encaste les individus dans des catégories dont il sait qu'elles sont plus ou moins facilement en situation précaire et donc exploitables. Les femmes, au même titre que les étrangers, les personnes âgées, les moins de 25 ans, etc., appartiennent à une de ces catégories. De ce fait, leurs acquis dans le domaine économique vont de pair avec des restrictions plus globales sur les conditions de travail. L'émancipation féminine sert même parfois de prétexte à des recules : la légalisation du travail de nuit pour les femmes en est un exemple. Les femmes sont encore aujourd'hui plus dépendantes économiquement et moins rémunérées que les hommes à qualifications égales.

Retrouvez
la Fédération anarchiste sur le web,
Radio libertaire, le Monde libertaire...
<http://www.federation-anarchiste.org/>

EDITORIAL

Si la « marche blanche » initiée par des collectifs et associations défendant les droits et la dignité des enfants n'a regroupé que 2000 personnes, cela n'en fait pas pour autant une problématique sociale qui soit marginale. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une affaire de violence, d'inceste et de pédophilie ne mette en cause un curé, un instituteur, un éducateur. Les institutions scolaires, religieuses, policières, judiciaires, d'aide sociale, sont bousculées.

En matière de protection de l'enfance, la société en est presque à l'âge des cavernes alors que les attentes et les aspirations sociales ont, en une trentaine d'années, largement évolué. L'affirmation de l'enfant comme étant acteur à part entière de sa propre construction sociale, a fini par déboucher sur la dénonciation de tout ce qui porte atteinte à sa dignité d'être humain. C'est donc à juste titre que les institutions sont dénoncées parce que pendant trop longtemps elles ont été passives voir complices des maltraitances à l'encontre des enfants.

Le monde politique est bien embarrassé par cette prise de conscience sociale. L'Etat perçoit que cette contestation remet en cause le principe qui veut que gouverner nécessite des règles qui n'ont que faire des individus. De plus, l'Etat a depuis longtemps délégué cette fonction de contrôle social aux religions et au système éducatif. Les voir remis en cause lui pose un sérieux problème.

Cohn-Bendit, présenté comme libertaire, n'a pas été attaqué par hasard. Le pouvoir voulait à travers lui, stigmatiser cette irréductible aspiration des êtres humains à la justice sociale que matérialise les idées libertaires. Les anarchistes ne cesserons pas de dénoncer toute prise de pouvoir sur un individu, quels que soit les moyens utilisés.

Nous revendiquons les écoles intégrales de Ferrer, les Bourses du Travail de Pelloutier, la Commune de Paris... les espaces autogérés qui se créent aujourd'hui même et qui mettent en œuvre des pratiques sociales reposant sur l'entraide, la coopération, l'égalité économique et sociale, tous éléments permettant l'épanouissement d'une réelle culture de la liberté.

Ce qui n'a rien à voir avec un quelconque laisser faire ou libéralisme. En ce sens, nous sommes bien les ennemis de l'Etat et du capital... et fiers de l'être.

ISSN 0026-9433 - N° 1235

M 2137 - 1235 - 10,00 F



F029520

Dix questions pour les transports gratuits pour tous (2)

Interview de François Noir (chargé d'études au ministère des Transports) réalisée pour Radio libertaire

RL: Que peux-tu nous dire sur les motifs de déplacement?

FN: En région parisienne et dans les grands centres urbains, ce sont les déplacements « domicile/travail ». Il faut bien constater, que le système actuel marche sur la tête. Par exemple, si la très grande majorité des 40 000 à 50 000 salariés qui travaillent à la Défense ont l'impression d'être moins bien traités que du bétail, c'est avant tout parce que des technocrates et des promoteurs continuent d'y construire des bureaux alors que les salariés habitent partout ailleurs en Ile-de-France. Au moment où nous enregistrons cette émission; quatre ou cinq tours sont en construction. Cela représente près de 10 000 à 15 000 salarié-e-s et deux fois plus de déplacements, aux heures de pointe. Rien ni personne n'empêchent les promoteurs et les aménageurs de les construire ailleurs. Le réseau de transport étant déjà saturé, comment pourra être absorbé le trafic supplémentaire? À aucun moment, le promoteur ne sera mis à contribution afin de participer au financement des investissements qu'il a générés.

Le second motif de déplacement est lié aux achats, de proximité ou vers les grandes surfaces. Les déplacements – surtout en Ile-de-France – sont liés à l'organisation du territoire; ni les usagers ni les salariés ne participent à ces décisions, pourtant ils les payent!

RL: Et la fraude?

FN: On ne connaît pas le coût de la fraude, je ne parle pas du « manque à gagner » (la RATP a lancé une campagne publicitaire sur ce sujet) mais, d'une évaluation écono-

mique globale. Combien coûtent toutes ces machines sophistiquées, bourrées d'électroniques, d'électromécaniques, fabriquées avec des matériaux nobles? Quel est le coût de ces machines, mais aussi des amendes? Toutes ces données sont introuvables. Paris est la seule agglomération (en France et dans les pays développés) où les dispositifs anti-fraude sont si agressifs que nous avons l'impression qu'ils sont conçus pour empêcher les usagers d'entrer dans le réseau de transports.

ML: Les réductions se multiplient, mais nous avons l'impression que ce sont toujours ceux (celles) qui ont le plus besoin qui payent plein tarif?

FN: En principe ce n'est pas vrai, mais dans les faits, vous avez raison. Si pour la quasi-totalité des catégories d'usagers, il existe des réductions plus ou moins importantes, nous avons observé qu'effectivement les chômeurs sont écartés de ces réductions pour des raisons sociologiques et techniques.

La plupart des expériences qui ont été mises en place sous la pression sociale, ont échoué. Exemple: quand vous êtes chômeur vous hésitez à aller à la Poste chercher un recommandé. C'est pourtant ce mode de distribution

qu'avaient choisi des communes pour distribuer des cartes de réduction.

RL: la gratuité est-elle une notion incongrue pour nos dirigeants?

FN: Si le bilan économique de la fraude et des réductions n'a jamais été fait, c'est parce que les « transports gratuits » sont tabou chez les décideurs. Ils se réclament tous du libéralisme et de la vérité des prix sauf quand ça les arrange: « le capitalisme privatise les bénéfices et mutualise les déficits ». Si nous ne tenons compte que de la billetterie, toutes les entreprises de transports sont très largement déficitaires (la vente de billets représente 30 à 35% à la RATP dont 70% de cartes oranges). Sous angle strictement économique, le transport collectif est un produit « intermédiaire », un service. Il ne produit rien, il n'a pas de valeur économique intrinsèque, mais il est nécessaire, voire indispensable à la survie d'autres activités. Au même titre que l'accès au réseau routier ou à l'air qu'on respire, il pourrait être gratuit. Aucune entre-

prise, aucun magasin ne pourraient survivre sans le réseau RATP/SNCF, en région parisienne. Les libéraux affirment que c'est aux bénéficiaires de payer les coûts, quels sont les principaux bénéficiaires des transports? Les employeurs et les commerçants... Il en existe d'autres.

RL: Quelles sont les principales difficultés de la mise en place de la gratuité?

FN: Aujourd'hui, la saturation du réseau. Il serait certainement incapable d'absorber la surcharge, même 10% d'usagers supplémentaires. Il faudrait soit étaler de force les horaires de travail, soit investir dans des lignes supplémentaires de tram, de bus ou de RER. Mais, pour parler franchement, dans le cadre de la société actuelle, je ne crois pas à la gratuité, ou je n'y crois plus. La notion de « service public » n'est plus à la mode, il faudrait une volonté politique qu'aucun parti n'aura le courage de mettre en place.

ML: Les transports gratuits pour tous, c'est déjà fait... En Belgi-

que. Nous l'avons déjà écrit dans *la colonne du Monde libertaire, la gratuité pour les transports urbains, n'est pas un problème économique, la mise en place de la gratuité est liée à un certain courage politique et à un « tabou »: la gratuité des services publics dans une société basée sur le profit.*

FN: Hasselt, petite ville du Limbourg (environ 70 000 habitants); dont la municipalité a eu le courage en 1997, de braver le libéralisme.

Devant l'engorgement du centre ville, le maire a décidé de rendre gratuit le réseau de bus et de ne pas construire les parkings prévus en centre ville (6 MF). Le surcoût est estimé à 1% du budget communal. En quelques semaines, le nombre de voyageurs a été multiplié par 4 à 5 sur le réseau de cette petite ville. Une autre expérience a été mise en place en Allemagne, dans la région de Berlin.

propos recueillis par le groupe Louise Michel pour Radio libertaire

« Se déplacer, un droit fondamental? Vous n'avez qu'à aller à pied! »

(M. Kesteloot, président au tribunal de police de Bruxelles, le 30 octobre 2000)

LA REVENDICATION PRATIQUE du droit à la mobilité et à la libre circulation se terminera-t-elle derrière les barreaux d'une prison? Question somme toute bizarre quand partout on proclame que la mobilité est un droit fondamental. Et pourtant, ce paradoxe a été tranché par le tribunal de police de Bruxelles ce lundi 27 novembre 2000 dans un sens clair: ceux et celles qui veulent mettre en pratique ce droit risquent d'être condamnés à une amende de 20 000 FB ou à un mois de prison ferme.

Rappel des faits: le collectif sans ticket, issu de mouvements de chômeurs, a décidé il y a deux ans de répondre à un problème concret de tous ceux ou celles qui ne peuvent (pour des raisons économiques, sociales...) se mouvoir dans ce plat pays qui est le nôtre. Pour ce faire, ils éditèrent une « carte de droit aux transports », sorte d'abonnement autonome, permettant aux usagers des transports publics de mettre au jour, en lumière, ce problème. Cet acte, quotidien pour certains, a ouvert une série de discussions, aussi bien avec le personnel des trains, des bus... qu'avec les gestionnaires de ces services. À ce jour, aucune réponse claire n'a été apportée par ces dits gestionnaires. Pire que cela, que ce soit Durant ou Befaty (« General Manager » de la *Business Unit Voyageur National*), chacun se cache derrière l'autre: « je n'ai pas la compétence de ce dossier, allez voir du côté des politiques

ou de la SNCB ». C'est, selon l'interlocuteur. La justice, quant à elle, a répondu mais n'a rien résolu. Le problème de départ est toujours le même: le droit d'aller et venir est obstrué par des règles administratives et des logiques économiques.

Que l'on soit clair, le débat qu'ouvre le Collectif sans ticket n'est pas mince, il touche directement des questions:

- de justice sociale: si une personne a des difficultés à se rendre à un endroit via les transports publics, c'est que l'accès à tous les droits sociaux sont entravés: santé, éducation, logement...

- d'égalité et de solidarité: les transports publics sont d'ores et déjà financés par les administrés (via impôts et TVA), mais ceux-ci, pour avoir accès à ce qu'ils financent, doivent payer une seconde fois, à « la consommation ». Ce qui entraîne de facto que ceux qui n'ont pas en poche les moyens suffisants se voient exclus de ce à quoi ils contribuent.

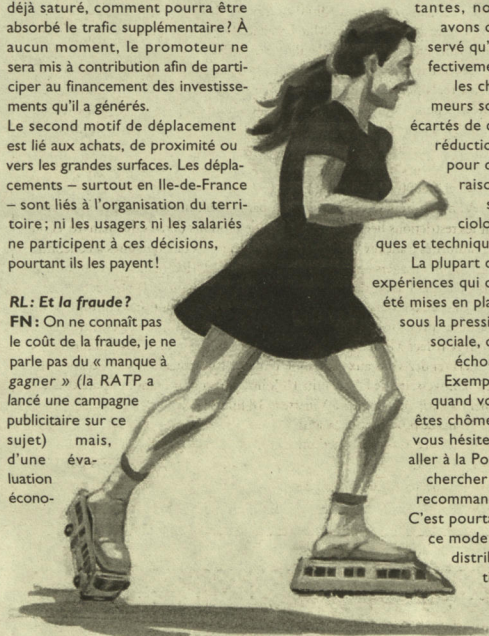
- de viabilité planétaire: le sommet de La Haye vient de nous le rappeler, notre planète ne peut plus résister aux dévastations que les modèles de développement actuels engendrent. La

double logique que nous connaissons depuis une quarantaine d'années (le tout à la voiture et le mode de production insensé du « just in time ») doit prendre fin au plus vite.

Arrêtons nous là, tous ces problèmes sont connus. Les réponses aussi. Un simple prélèvement spécifique mobilité (fixé à... 200 FB, mensuels par personne) procurerait de fait la gratuité sur tout les réseaux de transports publics belges. L'internalisation des coûts liés au transport routier (10% du PIB européen) pourrait par ailleurs aussi financer la sécurité sociale, un déploiement économique plus soutenable...

En tout état de cause, le jugement rendu ce lundi ne résout rien. Réprimer et criminaliser des démarches civiques n'ont jamais fait avancer le moindre débat, bien au contraire. Le Collectif sans ticket ira en appel de cette décision, ouvrira le débat en correctionnelle et espère que les magistrats y seront plus éclairés que celui qui vient de sanctionner l'avenir même de services publics de transport en Belgique.

Collectif « sans ticket »
(27 novembre 2000)



le monde libertaire Rédaction-Administration: 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n° (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration:
145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication: J. Toublot
 Service abonnement: 02 35 84 27 17
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie: Hebdo 1 (Bernay).
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1997
 Routage 205 - Hebdo 1
 Diffusion N.M.P.P.

Souscription Monde libertaire

Février 2001: Meina S: 250 F; Chapoutot: 150 F; Marin F: 100 F; Feutry G: 60 F; Demailly J-F: 55 F; Oïmo, Sanguinet P, Raynaud N, Maglione L, Cavalier G, Brinkmann W, Soulatges A, Taraseat B, Gabriel, Pataud C: 50F; Chevalier M: 30 F.
Total = 1145 F.

Soutien par prélèvement automatique:
 Giraud-Chevignier: 300 F; Les amis de Pierre-Besnard: 150 F; Thierry Benoit, Hernandez, Alepez, Zuate y Zuber D, Aumenier, Cabanettes, Perret, Peyraut, Etchegoren, Bedos, Claude, Carrière, Garcia Abadillo, Abassof, Zuate y Zuber M, Guemene, Pivert, Veloson, Deconinck, Eytard: 100 F; Saintier: 75 F; Maier, Hedou, Legois, Martin, Duguay: 50 F; Cordelet: 30 F; Pivert: 25 F; Millot: 20 F; Comio: 10 F.
Total = 2860 F.

Opération trains gratuits en Bretagne

Des transports toujours plus chers dans une société toujours plus précaire !

EN JANVIER DERNIER, LE GOUVERNEMENT ANNONÇAIT ÊTRE passé sous la barre des 2,5 millions de chômeurs et chômeuses. Mais la reprise de l'emploi est d'abord et avant tout celle de l'emploi précaire. Cette forme d'emploi (CDD, CES/CEC, Intérim, temps partiel contraint) compte aujourd'hui plus de 2 800 000 salarié-e-s, avec près de 5 millions de salarié-e-s en dessous du SMIC. Pour les non-salarié-e-s restent les allocations de solidarité comme le revenu minimum d'insertion de 2608,50F, l'allocation spécifique de solidarité de 2577,50F et l'allocation d'insertion de 1818,60F... A côté de ces revenus il ne faut pas oublier qu'un aller-retour en train de 1000 kilomètres atteint 600 F et les seules réductions possibles ne peuvent excéder 50% (carte 12-15 ans, carte verte, carte famille nombreuse). Aujourd'hui, le fait de se déplacer, de se mouvoir reste un privilège. Et le maintien de ce privilège répond à un objectif politique: le cloisonnement des populations précaires! Ce n'est pas une simple formulation en l'air: la question de la gratuité n'a aucune incompatibilité économique mais pose une question politique, un choix de société. La billetterie ne rapporte pas un

si important pourcentage des « revenus » des transports collectifs (entre 30 et 50%). La gratuité reste un véritable tabou dans « notre » société marchande. Et même d'après les rapports du ministère des transports (rapport de 1999) la répression de la fraude ne produit aucune valeur (les conventions coûtent plus chères qu'elles ne rapportent) et représente près de 70% des conflits entre salarié-e-s et usagers.

Sans ticket ni matraque...

Tels sont les arguments qui sont avancés lors des opérations « trains gratuits » et en particulier récemment lors du sommet européen de Nice de décembre 2000. L'opération « trains gratuits » de Nice n'a pas été un échec dans la mesure où cette opération a pu rassembler plusieurs centaines de personnes (dont 200 en Bretagne) et avoir un écho médiatique certain. C'est pour cette raison que plusieurs collectifs « trains gratuits » de Bretagne ont décidé de maintenir la pression et cette forme de lutte. C'est ainsi que le dimanche 25 février dernier (ACI, No Pasaran, FA...) les collectifs souhaitent se rendre à

Rennes voulant ainsi poursuivre le travail mené à Nice. A Nantes, la SNCF a préféré couper court en supprimant tous les trains de la journée pour Rennes. Les manifestant-e-s bloquant le car de remplacement, la SNCF a affrété des taxis (tous frais payés par la SNCF) ! A Brest la situation a été plus rude. L'ensemble des personnes a été embarqué et ont eu une plainte pour « entrave à la liberté de circulation »... Affaire à suivre...

A noter que la semaine d'avant (le 17 février) c'est Béziers (ville où se présente Gayssot aux municipales) qui a connu une manifestation pour les transports gratuits. L'objectif étant de rappeler à « notre » ministre des transports communiste sa gestion du conflit par rapport à Nice lorsqu'il envoyait les CRS, alors que deux jours auparavant il émettait de vagues promesses... 13 cars de CRS attendaient à la gare de Béziers, mais la manifestation a pu se dérouler dans la bonne humeur, d'abord en plein milieu d'une course cycliste puis en occupant la mairie. Tout le monde a pu reprendre le train, gratuitement...

Théo Simon. - groupe FA de Nantes

Sus au STIC

BIG BROTHER INSTALLE DES CAMÉRAS PARTOUT POUR surveiller une délinquance qui ne diminue pas pour autant. Big Brother tient aussi des archives : une base de données, cela s'appelle officiellement le STIC, c'est-à-dire « Système de traitement de l'information criminelle ». C'est la police qui met en fiches (nom, nationalité, photo...) tous les auteurs d'infractions mais aussi les victimes, toute personne mise en cause dans un délit ou un crime : tout le monde peut-être fiché, et pour une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans. L'existence du STIC n'est pas très connue, ses auteurs n'en font pas la promotion. Le STIC est le regroupement de différents fichiers de police : fichiers locaux, fichiers nationaux, fichiers des antécédents, fichiers de police judiciaire... Tout ce qu'il faut pour que tout un chacun puisse être présumé coupable à tout moment. En effet, le STIC est un outil totalitaire, que l'on soit dans un Etat démocratique ou non. En activité depuis plus de cinq ans, le STIC a déjà fiché plus de cinq millions de personnes. Ceci au mépris total de la loi Informatique et Libertés. En effet, ce type de fichier ne peut être mis en place que sur décret au Conseil d'Etat, pris après avis de la CNIL. Or, la CNIL, après avoir donné un avis unanimement contesté par les associations œuvrant pour les libertés individuelles,

hésite encore à donner un deuxième avis. Preuve en est du caractère problématique de ce fichier, qui demeure illégal.

A l'heure où le mouvement social est criminalisé dans toutes ses manifestations les plus revendicatives (Confédération paysanne, sommet européen de Nice, soutien aux sans-papiers, chômeurs...) et que nombre de militants s'expriment dans des conditions démocratiques sont condamnés à de lourdes amendes voire des peines de prison, il paraît évident que ce fichier ne concerne pas simplement les gens « qui ont quelque chose à se reprocher ». Il y a de bonnes raisons de le considérer aujourd'hui comme un outil de répression de plus.

Ce jeudi 15 mars est une journée mondiale contre la brutalité policière. Créée il y a quelques années par des militants suisses, suivis par des militants canadiens, de nombreux pays (Etats-Unis, Colombie, Chili, Mexique, Autriche...) suivent maintenant cette initiative. Le CLIFTI s'y associera à sa manière en dénonçant le fichage policier et l'atteinte aux libertés individuelles qu'il constitue. Le CLIFTI vous donne rendez-vous le 15 mars à 15 heures place du Châtelet à Paris.

CLIFTI

Collectif pour les libertés individuelles face aux technologies de l'information

Déclaration de grève de la faim de Joëlle Aubron, prisonnière d'Action Directe

LA LUTTE DES PRISONNIER-E-S d'AD, qui a commencé suite au transfert de J-M Rouillan le 14 décembre, s'est terminée le 31 janvier. Ils/elles ont obtenu le placement de J-M dans la centrale d'Arles, proche de sa famille, ainsi que des soins pour Nathalie Ménigon et Georges Cipriani.

Commencant une grève de la faim illimitée, je rejoins notre camarade Jean-Marc Rouillan dans la lutte pour notre regroupement et la libération de nos camarades, Georges Cipriani et Nathalie Ménigon dont les états de santé sont incompatibles avec la détention.

Le 14 décembre, Jean-Marc était transféré à Saint-Maur. Il se mettait immédiatement en grève de la faim. Au cours de ces bientôt 14 ans, ce n'est pas notre première lutte pour le regroupement. A l'issue de celle de 1989, le ministre de la Justice d'un gouvernement socialiste nous accordait des parloirs entre nous. Depuis, de palinodiques ministérielles en prétextes sécuritaires, ces parloirs n'ont jamais été

appliqués. Ces tergiversations doivent cesser.

À partir du moment où Jean-Marc est arbitrairement évacué de la centrale de Lannemezan où ses proches pouvaient facilement lui rendre visite, la seule affectation acceptable est le C.D. de Bapaume. Après plus de 12 ans de Maison d'Arrêt et de régimes particuliers dont la pénitencière à la secret, Nathalie et moi y étions transférées en octobre 1999.

[...] Les pratiques de la torture dans les quartiers d'isolement, les humiliations et les tabassages et la non-application du droit, les rafles de masse organisées par la XIV^e section et les verdicts des tribunaux d'exception, comme la « mort lente » carcérale et les extraditions de militants vers des pays où la torture est banalisée. Tout cela forme un tout. S'y relève la répression des résistances et de tous ceux qui refusent les limites des réserves laissées aux protestataires dès lors qu'ils ne remettent pas en jeu le régime, le système des partis et la cogestion de la contre-révolution préventive. La détention politique dans un pays

marque l'état réel de la lutte pour les droits démocratiques, la lutte pour la libération des nations opprimées, la lutte contre l'oppression impérialiste, la lutte pour une transformation révolutionnaire capable d'accorder démocratie politique et démocratie sociale.

Cette réalité est au cœur de la revendication du statut de prisonnier politique. La question n'est pas, et n'a jamais été, d'être reconnu par l'Etat. En revanche, le statut politique est un indice du moment où l'appareil (forces de répression et institutions du spectacle « démocratique ») ne peut plus gérer des luttes politiques comme une criminalité dite terroriste ou autre adjectif dont les pouvoirs usent et abusent contre leurs opposants.

Je lutte, nous luttons,...

- pour le statut de prisonnier politique ;
- pour la libération immédiate des prisonniers et prisonnières malades ;
- pour la libération immédiate des prisonniers ayant accompli leurs peines de sûreté.

Transmis par l'ABC/Croix noire anarchiste de Dijon

Le CIRC à nouveau en procès

Le 15 mars se tiendra à 13h30 au tribunal de Lyon, le procès en appel de la présidente du CIRC Lyon, Mlle Laurence Duffy, et de Jean-Pierre Galland - lui-même président de la Fédération des CIRC.

Le 15 mars 1997, lors d'une soirée organisée par notre groupe local au Rail Théâtre, la police avait procédé à la saisie de matériel (livres, T-shirt, affiches...) pour « provocation à l'usage » au nom du L.630 - rebaptisé depuis L.3421-4 -, et pour la distribution de chènevis comestibles (graines de chanvre, Cannabis Sativa L.).

Le délibéré du 6 septembre 1999 avait condamné les deux responsables à 5000 et 10 000 F d'amende.

À l'heure où la Grèce se voit priver par la Commission européenne d'abolir les restrictions liées à l'importation de produits dérivés du chanvre, et où les autorités françaises prétendent qu'il n'y a plus de poursuites à l'encontre des simples usagers - ce que la Fédération des CIRC dément, la Loi ne distinguant pas l'usage de la possession, de la cession ou de la production... -, force est de constater que les militants antiprohibitionnistes continuent de subir les pressions imposées par une législation stupide et criminogène. Pour faire face à l'inertie des autorités, la Fédération des CIRC donne d'ores et déjà rendez-vous aux cannabiphiles et cannabiculteurs à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Appel du 18 Joint, partout en France et particulièrement à Paris au parc de La Villette le 18 juin à 18 heures.

30 ans de prohibition, ça suffit!

Résistance et autoproduction!

Fédération des CIRC,

BP 3043, 69605 Villeurbanne Cedex.

Tél.: 06 11 53 10 07. Fax: 04 72 74 11 66

Faits d'hiver Baisers volés

En octobre dernier, le gouvernement algérien a lancé l'opération « chasse aux couples » et s'est mis à réprimer des comportements « incélestes » comme se bécoter sur un banc, se tenir enlacé ou tout simplement se balader dans la rue main dans la main.

Ces comportements, expliquait alors le président Bouteflika, risquaient de choquer les combattants islamistes repentis et, de ce fait, étaient susceptibles de menacer la paix civile et la politique de concorde nationale.

Est-il besoin de le préciser, si les islamistes de tous poils ont apprécié ces mesures (tout en déplorant, cependant, qu'elles n'allaient pas plus loin, car, mais c'est bien sûr, une simple lueur d'amour dans un regard peut-elle être tolérée sans que cela remette en cause les « saintes » écritures ? Les jeunes Algériens et Algériennes, qui n'ont souvent (vu leurs conditions de logement) que la rue pour se faire des bisous, n'ont pas manqué de se rebeller contre elles.

C'est ainsi que vendredi 2 mars, à Sraouel, une station balnéaire près d'Alger, ils ont organisé une marche de protestation.

L'issue était prévisible. Le sabre qui, une fois de plus, a choisi de marcher dans la main avec le goupillon, a joué du bâton et de l'arrestation.

Reste néanmoins à savoir combien de temps encore l'amour du pouvoir pourra résister au pouvoir de l'amour ?

Vive l'amour, nom de Dieu !

Jean-Marc Reynaud

Omniprésence de la malbouffe et résistance dans les fast-food

LE « BIEN MANGER » FRANÇAIS, bien utile aux agences de tourisme pour vanter la France, première destination mondiale avec 75 millions de touristes l'an dernier, relève plus du fantasme identitaire que de la réalité vécue.

A la question suscitée par toutes les crises alimentaires « Pourquoi tant de malbouffe ? », la réponse de l'enquête menée est sans équivoque : « La télé ! » et l'abrutissement psychotique qu'elle induit. L'attention captée par l'écran, c'est plus facile de

d'étonnant dans ces conditions que le nombre d'obèses ait explosé ces dernières années, avec une augmentation moyenne de 3 Kg par Français en 3 ans.

Grèves et manifestation des galériens des fast-food

Le développement de la consommation dite « hors foyer » ces quinze dernières années (1), et plus particulièrement de la restauration rapide sur le mode fast-food (2), est aussi à mettre en parallèle avec la régres-

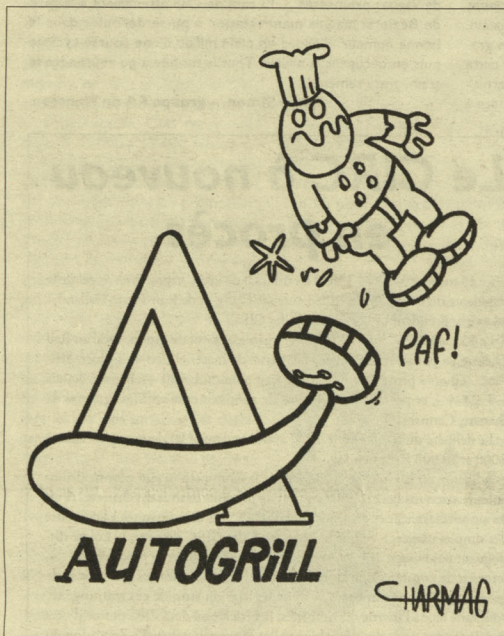
sion des salariés, le secteur de la restauration est « traditionnellement » à la traîne sur les salaires, les horaires et les conditions de travail, et les fast-food n'ont fait que dégrader la situation, en la déshumanisant. C'est donc avec un intérêt certain que nous avons suivi les grèves à Mac Donald's (Paris St-Germain) en décembre (15 jours) et à Pizza Hut (Paris) en janvier (30 jours, avec le soutien remarqué de Bové et du syndicat étudiant UNEF-ID) et la manifestation parisienne du 24 octobre (400 personnes), avec des salariés de Quick, Mac Donald's (où la répression anti-syndicale a frappé suite à la grève), Pizza Hut et Disneyland. Il ne manquait plus que

les salariés d'Autogrill (restauration dans les gares et les autoroutes) pour que les principales entreprises du secteur soient représentées. Moins connu par le public, Autogrill (groupe Benetton) est pourtant devenu en deux ans le numéro un mondial de la restauration de voyage (2,65 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxe). En France, il y a 2900 salariés (hors saison). La « Mac Donaldisation » des salariés y est conduite à marche forcée, suscitant des réactions syndicales et des salariés parfois franchement frontales, notamment à la gare de Lyon Part-Dieu (nous aurons l'occasion de revenir sur Autogrill prochainement).

Côté salariés, souhaitons que l'effort de lutte et d'unité dans ce secteur se poursuive, avec d'autres manifestations et l'élaboration d'un cahier national de revendications... pour commencer. Côté « plateau télé » et fast-food, c'est un travail de plus longue haleine qui est à mener, vu la mentalité de bovidé qu'implique souvent ce mode de vie.

Martial. - groupe Kronstadt (Lyon)

Sources : Libération et section syndicale CFDT Autogrill gare de Lyon Part Dieu. (1) La consommation des ménages en services de restauration c'est 179,5 milliards de francs prévus en 2000 et 186,4 en 2001. (2) Croissance prévue de 4,5% en 2000 et 4,3% en 2001.



manger n'importe quoi, n'importe comment.

Ce n'est pas par hasard que les Français consomment près de deux fois la dose de sel prescrite par l'OMS : le sel, comme le sucre, ont l'avantage d'être très bon marché et de masquer la fadeur d'aliments bas de gamme et déséquilibrés, tout en assurant des marges confortables aux industriels (même si on a vu avec Lu qu'un taux de profit de 7,9%, jugé insuffisant, pouvait conduire à des licenciements). Rien

de la consommation du monde du travail (gel des salaires, chômage de masse, flexibilité, temps partiel, mobilité), le dégoût suscité par la gauche au pouvoir (et la perte d'espérance dans un projet politique égalitaire) et le besoin de valorisation par la consommation des individus que cela a induit.

La « communication » des fast-food s'appuie sur des arguments cousus de fil blanc (american way of life) mais qui font malheureusement un carton.

En grève de la faim à nouveau depuis le 21 février Félicia doit obtenir sa carte de séjour de 10 ans !

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de Région et à l'opinion publique,

Monsieur le Préfet,
Le 14 février 2001, vos services ont notifié un refus de délivrer sa carte de 10 ans à Félicia Bergue et l'ont invitée à quitter le territoire au motif que la communauté de vie avec son époux français aurait cessé. Cette décision est une atteinte grave à l'article 8 de la Convention Européenne qui interdit la séparation d'une famille. En effet, Félicia est mère d'IONA ALEXANDRA, scolarisée, major de sa classe de CM2 et détentrice de la carte de séjour de cinq ans.

Félicia a été régularisée par vous en novembre 1999 « titre humanitaire-vie privée et familiale » suite à une grève de la faim.

Suite à une lettre de l'époux de Félicia les informant de sa décision de divorcer et par un simple enquête de voisinage diligentée seulement le 5 janvier 2001, vos services ont conclu que la communauté de vie n'aurait duré qu'une quinzaine de jours. En d'autres termes, près de deux ans de vie commune, confirmés par une signature en bonne et due forme du couple n'ont aucune valeur à partir du moment où « le français décide ». A aucun moment il n'est arrivé à l'esprit de vos services d'entendre Félicia sur le contenu de la lettre de son époux. Où est « la présomption d'innocence » dont parle la loi ? Où est l'impartialité ?

C'est à croire, comme le dit Félicia dans son recours gracieux, que « nos voisins étaient dans notre appartement et même dans notre chambre pour vérifier que nous ne vivions pas ensemble ; les témoignages du voisinage sont-ils plus crédibles que la signature de la communauté de vie de près de deux ans ? »

D'autre part, sachez, Monsieur le Préfet, que l'obtention du titre de 10 ans permettrait à Félicia d'être embauchée en CDI comme vous l'a déjà écrit le PDG de l'entreprise dans laquelle elle travaille. C'est dire à quel point la responsabilité de deux vies, celle de Félicia et de sa fille Iona est entre vos mains.

C'est le premier cas déclaré de remise en cause d'une décision effective de régularisation d'un sans-papier du CSP59. Est-ce là une façon de faire

signifier aux sans-papiers régularisés par une vignette d'un an que les projets en cours de matérialisation d'immigration/rotation les concernent au premier chef ?

Le CSP59 appelle tous les démocrates, l'opinion populaire et les organisations démocratiques, syndicales et de l'immigration à réagir par une chaîne de solidarité autour de Félicia qui a entamé une grève de la faim chez elle depuis le 21 février 2001. Ecrivez et faxez au Préfet au 03 20 30 52 52 et allez voir Félicia, Bât. Jean Bart, entrée W, appart. 53, 59430, Saint-Pol sur mer.

Collectif de soutien aux sans-papiers 59

Tous les mercredis à 18h, Place de la République et tous les dimanches à 11h, Marché Wazemmes.

crises de foi

Heureux le riche et l'assassin

Le Comité des recherches scientifiques et de la fatwa (avis religieux) en Arabie saoudite s'est posé une question cruciale : est-ce que la dialyse rompt le jeûne du ramadan ? La réponse fut oui car « la dialyse consiste à éliminer les impuretés du sang puis à le réinjecter dans le corps du malade après l'avoir purifié et y avoir ajouté des éléments chimiques et nutritifs ». Pour être en paix avec Dieu, ceux qui subissent des dialyses devront compenser par un jeûne ultérieur équivalent. C'est cette même vertu islamique qui a fait décapiter (en Arabie saoudite) 113 personnes en 2000 et déjà 4 autres depuis le début de l'année au nom de Dieu le miséricordieux bien sûr...

En Egypte, le grand Mufti Nasr Farid Wassel a émis une fatwa interdisant aux avocats de défendre « un traître à la patrie », surtout si ledit traître comparait pour espionnage au profit d'Israël. Par cet acte « totalement illicite », l'avocat commettrait un péché capital au regard d'Allah, et serait considéré « complice de trahison » a précisé le grand Mufti.

Au Nigéria, dans l'État de Kano, où la charia (loi de Dieu) est entrée en vigueur le premier décembre 2000, les mendiants n'ont plus droit de cité. Au sens littéral, puisque les brigades spéciales ont pour consigne d'arrêter toute personne faisant l'aumône. A l'annonce de cette nouvelle, beaucoup de mendiants ont préféré quitter la ville plutôt que de se retrouver dans les centres sociaux islamistes où il est prévu de leur apprendre la vannerie, le tissage, la poterie et le Coran afin de les endoctriner, tout en les faisant travailler gratuitement. En tout cas au nom de Dieu, le susnommé Allah, on persécute des malades, on condamne à mort des centaines de gens qui volent un bout de pain pour survivre, on veut exécuter d'autres personnes pour espionnage sans aucune preuve ni procès, allant jusqu'à menacer les avocats de complicité, on s'en prend aux pauvres et aux mendiants.

Pendant ce temps, les bourreaux, les rois du pétrole vivent dans l'assurance d'un paradis futur bien mérité, au nom d'une morale divine. Manger un bout de pain pendant le ramadan conduit en enfer, tandis qu'exécuter ou réduire des centaines de milliers d'immigrés en esclaves, comme c'est le cas en Arabie saoudite, conduit directement au paradis.

Régis Boussières. - groupe Kronstadt (Lyon)

18 Kurdes en grève de la faim à Montpellier

DEPUIS QU'UN BATEAU, AVEC À SON BORD PRESQUE un millier de kurdes, s'est échoué sur les côtes françaises le 17 février dernier, l'État français semble découvrir la question kurde. Pourtant, en France, de nombreux kurdes sont réfugiés depuis des années, voire des dizaines d'années.

Ils ont épuisé tous leurs recours et restent donc, sans protection sociale, sans droit et travaillant au noir... À Montpellier, 18 d'entre eux se sont mis en grève de la faim le 19 février pour exiger le règlement de leur situation. Leur revendication est une régularisation collective de leurs dossiers, quand la préfecture répond qu'elle les étudiera au cas par cas. Ils sont rentrés dans un conflit dur et sont très déterminés. Ils refusent tout complément nutritif et leur état de santé se dégrade très rapidement.

Après avoir passé des contrats d'équipement militaire avec la Turquie, servant clairement à mener des actions contre le peuple kurde, l'État français laissera-t-il mourir ces gens qui ne veulent que vivre loin des persécutions ? S'il ne veut pas avoir plus de mort sur la conscience, le

préfet doit prendre une décision rapide : la régularisation pour tous.

Les mobilisations qui ont lieu depuis pour les soutenir réunissent de nombreuses associations, organisations politiques et syndicales. Même si certains soutiens peuvent paraître de circonstance (proximité des élections municipales et médiatisation de la question kurde), la centaine de personnes qui se mobilise à leurs côtés n'est pas suffisante.

Déjà, les étudiants en grève à Montpellier ont apporté leur soutien. Un sondage dit que 78% des français se prononcent en faveur de l'accueil des réfugiés kurdes, c'est tant mieux, et il est urgent de faire pression sur l'État français pour obtenir une régularisation.

Marc. - groupe « Un Autre Futur » (Montpellier)

contact grévistes : 06 88 86 43 85
contact collectif soutien : 06 70 26 76 63
Pour le soutien financier : CCP MDPL 3313485E La Source avec au dos : « soutien financier destiné aux grévistes de la faim kurdes »

L'école publique a-t-elle encore un avenir ?

DANS L'ACADÉMIE DE LILLE, 40% DES ÉLÈVES EN ÂGE DE scolarisation fréquentent des établissements privés (cette proportion est de 50% pour les collèges et de 36% pour les lycées).

Au fil des ans, ce « taux d'évasion » de l'école publique ne cesse d'augmenter ce qui, se rajoutant aux effets naturels de l'évolution démographique, explique les nombreuses fermetures de classe (voire même les menaces pesant sur certains établissements, notamment au niveau du primaire) alors que les établissements privés sont saturés et que, faute de pouvoir ouvrir de nouvelles classes en raison des contrats passés avec l'État, ils sont à l'origine d'une autre « évasion scolaire », au profit de la Belgique cette fois-ci!

Dans le Nord, il existe une forte tradition d'école privée et, singulièrement, confessionnelle. Au cours de ces dernières années, les effectifs de l'école privée ont augmenté plus vite et davantage que ceux de l'école publique. Ce différentiel de croissance ne s'est pas inscrit dans un contexte de croissance démographique qui aurait amené l'école privée à attirer davantage que l'école publique. À effectif constant, voire même en baisse, davantage d'élèves ont été scolarisés dans l'école privée que dans l'école publique parce qu'ils... ont quitté la seconde au profit de la première.

L'école privée attire parce que l'école publique fait fuir!

Pour quelles raisons quitte-t-on l'école publique au profit de l'école privée? Ce qu'il convient d'abord de souligner c'est que ce choix n'est pas le fait d'un choix des enfants (sauf quelques rares exceptions) mais d'une décision des parents. C'est donc les motifs d'une telle décision qu'il convient d'expliquer. Il y en a plusieurs, on se contentera d'en pointer deux qui sont essentiels:

- Les établissements scolaires publics qui perdent le plus d'effectifs en faveur du privé sont ceux qui sont situés dans les « périmètres dérogatoires » de l'Éducation nationale (l'exemple type en étant les Zones d'éducation prioritaire), lesquels soit sont situés dans des espaces urbains dits en difficultés (quartiers d'habitat social), soit drainent majoritairement des effectifs issus de ces espaces. À l'évidence ces établissements sont marqués (« stigmatisés ») d'une mauvaise image. D'une image liée à la violence (agression, racket...), à la drogue (consommation et trafic) et, surtout... à l'échec scolaire. Aussi, soucieux de la bonne éducation de leurs enfants et, point fondamental, de leur réussite scolaire comme vecteur d'accès à l'emploi (ou, ce qui revient au même, de protection, de « vaccination » contre... le chômage), les parents assimilent ces établissements à des « fabriques d'échec scolaire » et posent comme principe que, en revanche, les établissements situés en dehors de ces périmètres sont des « fabriques de réussite scolaire »!

Cette « croyance » des parents et la décision qu'ils prennent en conséquence heurtent de plein fouet la carte scolaire qui veut que l'on soit « rattaché » à tel établissement du second degré non pas parce que l'on habite à tel ou tel endroit mais parce que l'on a fréquenté telle ou telle école primaire. C'est pourquoi, de véritables « stratégies de contournement » sont

développées et, alors que, traditionnellement, les écoles maternelles et primaires étaient des établissements de proximité géographique, on voit un nombre de plus en plus élevé d'enfants scolarisés dans des écoles éloignées géographiquement. Écoles qui, si aucune « astuce » n'a pu être trouvée pour obtenir une inscription dérogatoire (exemple: domiciliation fictive), sont/seront privées et entraîneront, tout naturellement, un cursus scolaire privé!

Du point de vue des principes républicains, ces « périmètres dérogatoires » sont une atteinte à l'unité de l'espace national, aux plans tant géographique qu'institutionnel, juridique, réglementaire, sociologique, culturel et... politique. S'ils se fondent

alors que, en toute objectivité, force est de constater que l'école privée ne les ignore pas. À l'évidence, à force d'« éclairer » ces phénomènes, on ne peut que contribuer à détériorer l'image de l'école publique et renforcer la conviction d'un nombre croissant de parents selon laquelle, pour leurs enfants, « il n'y a point de salut en dehors de l'école... privée »! Certes, l'école publique, à travers notamment ses mouvements syndicaux de protestation et de revendication, « communique » davantage sur ses « difficultés » que ne le fait l'école privée. Mais, ce surplus de communication ne saurait expliquer à lui seul pourquoi les « dysfonctionnements » de la seule école publique sont ainsi médiatisés. En effet, on peut supposer que,

soucieux de bien faire leur métier, les journalistes investiguent ces problèmes (ces « fléaux » aussi bien dans le public que dans le privé); or, ils ne le font pas.

Ce « surplus de communication » ne serait-il donc pas un « excès de communication »? Depuis quelques années et, plus précisément, depuis que, sous l'effet de la seule raison économique (i.e. au nom de la seule recherche du profit), le néo-libéralisme, ayant besoin de la mondialisation de l'économie, cherche à battre tout ce qui, de nature sociale, culturelle, politique, juridique... fait obstacle à cet « universalisme », n'assiste-t-on pas au « procès », permanent et méthodiquement organisé, de tout ce qui relève du public? Ce soin « attentionné » des médias aux « problèmes » de la seule école publique – et son contraire: le silence couvrant ceux de l'école privée – ne participe-t-il pas d'une volonté d'abattre l'école publique dont la mission fondamentale est de former des... Citoyens et non pas des producteurs/consommateurs doués, non plus de raison (et d'une pensée libre) mais d'une pensée... unique?

Appeler au débat

Dans ce contexte, une « discrimination positive » n'est-elle pas un emplâtre sur une jambe de bois quand, la dégradation de leur image étant tout autant naturelle qu'orchestrée, les établissements scolaires publics concernés sont voués à perdre leurs effectifs au bénéfice des écoles privées?

Il ne s'agit pas ici d'ouvrir un débat mais d'appeler à un débat – qui ne pourra pas être autrement que national – l'école publique, parce qu'elle ne cesse de perdre des effectifs en faveur de l'école privée est en crise. Outre qu'une augmentation des effectifs des établissements confessionnels est une atteinte majeure à la séparation de l'État et des Églises et son corollaire la laïcité, cette crise doit interpellier tous les citoyens, car elle est témoin de l'existence d'un autre malade: la société elle-même.

Jean-Charles Cabanel



sur une (pseudo) « bonne intention », celle de la « discrimination positive », ils engendrent un effet totalement contraire aux résultats recherchés: au lieu d'y améliorer la réussite scolaire en « donnant plus à ceux qui ont le moins » ainsi que l'image (« marketing »!?) des établissements qui y sont implantés pour les rendre « attractifs », ces périmètres dérogatoires produisent... de l'évasion scolaire, c'est-à-dire de la répulsion!

Médiatisation des dysfonctionnements

- À lire, écouter et regarder les médias, tous les phénomènes de violence (agression, racket, pédophilie, drogue...) et d'échec scolaire se situent au sein de la seule école publique

Violences scolaires: la faute aux pauvres!

Ségolène Royal, ministre déléguée à la Famille et à l'Entance, veut en finir avec les « incivilités » et les « conduites à risques des jeunes ». Mardi 27 février, elle a annoncé une série de mesures pour inciter « les parents à assumer pleinement leurs responsabilités ». Public visé les parents séparés (de préférence pauvres). Au menu du ministre: un « livret de paternité » qui sera remis au cours de la grossesse, au moment où la mère reçoit son carnet de maternité – ce livret rappellera les notions d'autorité par « le devoir de protection, d'éducation, de respect et de coparentalité »; la possibilité de garde alternée des enfants est rendue possible; rattachement de

l'enfant à la sécu des deux parents; maintien des réductions SNCF pour les familles dissociées; envoi des bulletins de notes au père comme à la mère; enfin, accès au logement social au parent « non gardien ».

Suppression des allocations

Les familles n'auront plus d'excuses: les mêmes devront être bien gardés. Sinon, Ségolène se fâchera et enverra ses fonctionnaires remettre de l'ordre: finies les allocs! Avant même d'ailleurs que la ministre s'intéresse à ce sujet, supprimer ou mettre sous tutelle les allocations familiales pour « replacer les parents » dits « défaillants » devant « leurs respon-

sabilités », cette solution inédite (!) avait eu la faveur de quelques institutions. Ainsi dans le Nord, depuis 1996, l'inspection académique et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Maubeuge menacent de « sanctions financières » les parents dont les enfants s'absentent trop longtemps d'un établissement scolaire. Nouvelle approche des « classes dangereuses » par l'ordre établi ou « vieux discours sur le handicap socioculturel, qui fait porter sur les individus le poids de leur réussite ou de leur échec social » (1), ces mesures gouvernementales rappellent celles prises pour les chômeurs par le patronat avec l'accord de certains syndicats. Difficile, en effet, de ne pas faire le rapprochement avec

le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), son volet obligatoire et ses procédures de sanction si le chômeur refuse un boulot (lire *Le Monde libertaire* n° 1233 du 22 février dernier).

C'est un exemple supplémentaire illustrant à merveille la philosophie des politiques menées par les gouvernements à l'encontre des populations considérées comme dérangeantes.

Les classes dangereuses

Il est plus logique pour les valets du capital de s'en prendre à ceux qui subissent ce système qu'aux responsables. Violences scolaires, c'est la

faute aux pauvres! Chômage, c'est la faute aux pauvres! Cette vieille rengaine, la gauche plurielle nous la remet plus fort ces derniers temps. Normal, elle est aux commandes. Il faut toujours monter aux accros du bulletin de vote, parfois hésitants, que les hommes de pouvoir agissent et aux affairistes que leurs intérêts financiers seront sauvegardés. C'est beaucoup moins risqué que de reconnaître la propre violence du capitalisme et ses conséquences désastreuses sur notre vie.

Alain Dervin. – groupe de Montreuil

(1) Dominique Glassman, sociologue, auteur de *Les familles et l'accompagnement scolaire*, PUF, 2000; cité par *Le Monde* du 28 février 2001.

L'élaboration de règles comme outil de formation à la liberté

La mise en pratique concrète d'une structure éducative telle que Bonaventure fait émerger des questionnements sur les fonctionnements collectifs à adopter, sur la gestion des conflits, etc. Ce texte apporte quelques pistes de réflexion issues de cette pratique.

TOUTE RÉPUBLIQUE (ÉDUCATIVE ou non) est soumise à des règles de vie : des lois élaborées par tous et connues de tous. Bonaventure n'échappe pas à ce principe et l'instrumentalise : l'élaboration des règles devient un outil de formation à la liberté et à la citoyenneté.

Ce cadre institutionnel est très strict : l'autonomie de l'enfant est l'objectif principal de sa scolarité. Obéir à un tel principe revient à s'y soumettre : d'où contradiction flagrante. La difficulté réside autant dans la présentation des règles de vie collective que dans leur acceptation de la part de l'enfant. La création d'espaces de vie et des structures de travail suffisamment souples pour que l'enfant les fasse siennes et les modifie est un objectif très difficile à atteindre. L'équipe pédagogique est le garant devant l'association de la qualité de cet espace d'apprentissages.

Obéir ou s'adapter ?

Chaque année, le groupe d'enfants a concrètement vérifié ces limites définies par la collectivité (enfants, éducateurs, parents) en les dépassant, en refusant d'appliquer des règles de vie. Et chaque année, l'équipe pédagogique réassure le groupe d'enfants quant à son rôle : responsabilité de la sécurité, garant du bon déroulement des projets. Très souvent les objectifs et donc les responsabilités des uns et des autres sont présentés à la collectivité. Le fait d'énoncer les objectifs de l'adulte référent à l'enfant lui permet de cadrer l'espace de travail : ses obligations vis à vis des demandes du groupe, les attentes de l'éducateur, ses propres objectifs de travail. Des outils d'auto-évaluation

sont à sa disposition (les brevets). Dans ce cadre, le groupe régule et offre un cadre général de travail. Y obéir n'est donc pas s'y soumettre puisque la répartition des tâches a été faite avec l'acceptation collective. De cette adaptation découlent des modifications des méthodes de travail ou des règles de vie. Pour exemple, les concours de gros mots, les stop-tout, la mise en place de médiateur institutionnel entre l'association et les enfants, etc. apparaissent ou disparaissent de la vie quotidienne en fonction des besoins.

L'obéissance : garant du partage

Une fois un enfant (responsable des tours de cuisine) a refusé de préparer le repas : au cours d'une réunion de conciliation le groupe lui a imposé ce travail. D'habitude il lui aurait suffi de se faire remplacer par quelqu'un. Mais durant ce trimestre à la demande des éducateurs, le groupe avait accepté que les enfants du C.P. et de la grande section de maternelle fassent plus souvent la cuisine dans le cadre d'un projet d'apprentissages en mathématique, lecture et écriture. Se sentant frustrés de ne pas participer aux activités cuisine, les enfants du primaire ont refusé de remplacer ce petit garçon et lui ont donc imposé ce travail. Ce fut le seul cas de désaccord important autour de l'atelier cuisine. Le ménage est une des tâches quotidiennes les plus ennuyeuses à assumer par les garçons et par les groupes, notamment en début d'année (le ménage quotidien est assuré par les enfants, les parents prennent en charge le ménage hebdomadaire ou trimestriel, l'équipe les modalités de rangement et d'aménagement). Au fil des semai-

nes, l'acceptation collective à cette règle de vie est intégrée par les individus et toute personne ne se soumettant pas aux règles établies se trouve rappelée à l'ordre : très souvent par les plus jeunes. Cette obéissance individuelle et collective est donc un cadre non négociable et très souvent est une pomme de discorde entre le groupe parents et le groupe enfants. L'intérêt de gérer ces désaccords pour la collectivité est de faire prendre conscience à chacun des groupes (enfants, parents ou éducateurs) de son espace, de ses responsabilités et donc de l'autonomie ainsi créée et conscientisée. Cette obéissance au bon fonctionnement du lieu apparaît comme un garant de la propriété collective de Bonaventure. Chacun participant à la vie quotidienne du lieu se l'approprié ! Ce principe est donc pour les bonaventuriens un moteur de la vie institutionnelle

Du principe de la réparation

Au cours des réunions d'ouverture des boîtes, la collectivité ou une personne se sentant victime d'une agression ou d'un manquement aux règles de vie demande réparation du préjudice causé. La réparation a un but essentiel : ne pas nier les difficultés de la vie collective, d'accepter le principe de la désobéissance ou de tenir compte des difficultés personnelles et de tenter d'y répondre, non pas sur le mode de la punition mais de l'adaptation au milieu.

La médiation

L'équipe a joué un rôle de médiateur dans le cas d'un manquement grave aux règles de vie. Les enfants, certainement insatisfaits du déroulement d'une activité ont organisé une fugue collective.

A cette occasion, ils volèrent une boîte de vieux clous dans une caravane avec bris de glace. Un parent

s'est chargé de la réparation trop difficile à faire pour un petit groupe de jeunes âgés de 3 à 10 ans. Chaque enfant, après un calcul des coûts de production, dut travailler pour rembourser à cet adulte le travail passé à la réparation des dégâts. Cette désobéissance collective a permis à l'équipe pédagogique d'analyser les causes du dysfonctionnement de l'activité, a permis au groupe d'enfants de vérifier les capacités des adultes à les protéger (l'équipe médiatrice vis à vis du mécontentement du groupe parents, les parents en prenant en charge les réparations occasionnelles) et à garantir l'application des règles de vie collectives (celles de la société et celles de cette république éducative).

La désobéissance formatrice

Il y a de cela trois ans, le congrès a refusé pour des raisons économiques un projet de classe transplantée en Ariège présenté par les enfants. Le groupe a donc analysé les motifs de ce refus, les possibilités de négociations avec le groupe parents et la trésorière de Bonaventure. Les enfants ont donc décidé de partir en autofinanciant totalement ce voyage.

C'est ainsi que débuta l'essor de « la caisse des enfants » et la totale autonomie de leurs projets dans la mesure où ils l'assument en totalité. Ce cas de désobéissance civile fut le point de départ d'un axe fort de la vie pédagogique de Bonaventure : la complète gestion de tout projet pédagogique. Depuis lors les enfants demandent régulièrement de l'aide au groupe parents pour financer des voyages.

De l'obéissance... au partenariat

Ce faisceau d'autonomies et d'obligations transforme peu à peu le principe d'obéissance en prise de conscience de partenariat entre les divers groupes et même l'association.

Cette cogestion, participation et partenariat sont très délicats à mettre en place et toujours soumis à l'acceptation des différents groupes et donc pôles de pouvoir. Un observatoire a été mis en place cette année pour justement examiner au fil des ans l'évolution de ces interactions : affaire à suivre...

Pour Bonaventure, Thyde Rosell

LECTURE

Un jour j'arrêterai la guerre

Thierry Lenain, illustrations Pierre Momet, ed. Nathan

Voici une histoire pour les sept-neuf ans. Elle conte la tentative magico-phénoméniste d'un enfant pour contrer la guerre qui mitraille les quatre coins du globe. Le récit oppose deux enfants - car on ne lutte pas seul contre le militarisme - aux présidents de tous les pays du monde, mais aussi aux discours des parents : « Ne t'occupes pas de ça Samir. Ce ne sont pas des histoires d'enfants ». Le dénouement du livre, aussi sensible dans le graphisme de Mornet que dans le style épuré de Lenain, se transforme alors en une prise de conscience. Raymon, il n'y a peut-être pas assez de monde contre la guerre.

Philippe Geneste

(extrait d'un article paru dans l'Ecole Emanajépée)

Le projet de collège expérimental dans le Morbihan

LANGÉE PAR LANG ARRIVANT AU ministère de l'éducation, l'idée d'ouvrir des établissements expérimentaux a rapidement trouvé des échos dans le Morbihan. Un aperçu des actions en cours suffit à se rendre compte qu'on est très loin de l'esprit qui avait rendu possible la création des lycées expérimentaux au début des années 80.

Invité par le SGEN à une conférence sur le thème « L'école autrement » en mai 2000, Gaby Cohn-Bendit (ex-animateur du lycée autogéré de Saint-Nazaire) s'est fait le porte-parole du ministère Lang et a invité toutes les initiatives à se faire connaître. Il a proposé de fédérer, à Vannes comme ailleurs, les différents groupes et mouvements pédagogiques. Cela a permis de constituer sur Vannes un groupe de réflexion assez conséquent : une cinquantaine de noms avaient été récoltés alors.

Suite au congrès de l'ICEM, des militantes de ce mouvement ont appelé les signataires à se réunir. Dès le mois

de septembre, les réunions s'organisaient. On peut, aujourd'hui, se poser la question de savoir si la présence de GCB était une bonne chose...

Mouvement de fond ou effet de manche ?

Une militante du groupe René Lochu a été, dès le départ, partie prenante de cette initiative. Beaucoup d'énergie était engagée dans la rédaction d'un texte plate-forme.

Mandatée par le groupe de travail, elle s'est rendue à Paris à la réunion du ministère pour les porteurs de projets, réunion décevante qui, en substance, invitait les participants à travailler à leurs projets sans pour autant préciser le moindre critère de sélection par le conseil de l'innovation, ni même de calendrier à respecter.

La première rencontre avec l'inspecteur d'Académie n'a pas été plus fructueuse. Celui-ci proposait des réunions de travail pour la faisabilité du projet

sans donner plus signe de vie. Le groupe moteur constitué d'une dizaine de personnes a fortement défendu une perspective autogestionnaire. Au fil des réunions, le projet a été amendé et ramené à des ambitions hélas nettement moins audacieuses.

Le groupe de travail se consolidant, il se constituait le 19 décembre 2000 en une association « Pour un collège innovant dans le Morbihan », le terme « alternatif » ayant été écarté ! Il n'y a pas lieu de se réjouir de la tournure que prennent ces projets.

La façon dont l'institution réagit indique qu'il est plus question de politique-fiction et d'effet de jambes que d'un mouvement de fond.

Le ministère veut surtout montrer des projets, qu'ils se montent parait manifestement secondaire. Aucune directive concernant cet appel à projet n'est descendue dans la structure Education nationale !

L'inspection académique revue le 16 février ne disposait toujours pas d'ins-

tructions ni de consignes pour accompagner le projet du Morbihan, encore moins pour le favoriser. L'inspecteur adjoint nous signifiait même que, ne nous connaissant pas « officiellement », il n'avait entendu parler de notre groupe de travail que par la presse ! Nous en savions plus que lui sur le conseil de l'innovation !

Un projet bien cadré

Les établissements qui verront le jour ne seront pas autogérés, c'est maintenant une certitude. Le texte de Vannes comporte une définition du pouvoir pédagogique et il y a déjà eu des tensions à ce sujet. Cependant la cohésion du groupe de travail a permis jusqu'à présent d'éviter une prise de pouvoir quelconque.

Les expérimentations seront encadrées par les textes de loi existants, aucun statut expérimental n'est envisagé. Cela garantit le principe d'égalité et empêche des « refuges alternatifs »

certes, mais comment se dire autogestionnaire si on ne reconnaît aucun pouvoir d'autodétermination aux équipes éducatives ?

En fait l'institution n'est pas prête à relâcher la bride et un projet ne verra le jour que s'il entre dans ses vues. Dans le supplément du Monde de l'éducation du 26 février, A-M Vaillé, présidente du Conseil de l'Innovation précise qu'un nombre limité d'établissements innovants verront le jour, 3, 4 ou 5 (sur une quinzaine déposée à ce jour) et qu'ils seront en relation étroite avec les structures hiérarchiques.

Ceux et celles qui veulent agir pour une autre éducation doivent aussi être lucides : le discours sur l'innovation est largement idéologique et il sert à renforcer le contrôle de l'Etat sur les individus. Il faut donc être très motivé-e-s pour que ces collèges expérimentaux existent et très vigilants pour qu'ils soient au service des individus.

Patricia (CNT 56) et Elisabeth (Groupe René Lochu -Vannes)

Bonaventure...
Éditorial...
Ils ont...
Maritime...

Écrits...
Sébastien...
Nul ne...
qui soit...
Prix: 80...

Cemp...
Auteur...
C'est à...
France...

Les pé...
direction...
Cet ouv...
réflexion...
90 F.

Freinet...
Davy É...
Qui est...
En quoi...
aujourd'...

Politique...
Éditeurs...
La langu...
textures...
l'impens...
tiques d'

Chémis...
Éditeur...
Faire son...
ment, à...
appelle...
d'écriture...
vue, en p...

De l'éco...
Raymon...
En 1960...
Célesti...
France, p...
enseigna...
tiques qu...

Sébastien...
Éditeurs...
Les anar...
transform...
nouvelle...
commun...
rent à la...
dans ces...

Francis...
la représ...
Francisc...
tion péda...
entier et...

De Frei...
villiers...
« La pé...
tout ce q...
activités...
détenienn...
les cas, l...
des modè...

Des livres pour soutenir Bonaventure : Les jeux coopératifs ou solidaires

Bonaventure, une école libertaire (1995), 175 pages. Auteurs : collectif. Éditeurs : édition du Monde Libertaire - édition Alternative Libertaire. Ils ont de 3 à 9 ans et habitent l'île d'Oléron, une petite île de Charente-Maritime. Depuis 1993, ils y vivent une aventure peu ordinaire. Prix : 60 F.

Écrits pédagogiques de Sébastien Faure (1992), 168 pages. Auteur : Sébastien Faure. Éditeur : édition du Monde Libertaire. Nul ne semble être aller aussi loin que S. Faure pour construire une éducation qui soit à la mesure de l'homme, pour une école qui ne doit rien à personne. Prix : 80 F.

Cempuis, une expérience d'éducation libertaire, 120 pages. Auteur : Nathalie Bremond. Éditeur : éditions du Monde Libertaire. C'est à Paul Robin (1837-1912) que revient le mérite d'avoir le premier en France mené une expérience d'éducation libertaire d'envergure. Prix : 80 F.

Les pédagogies autogestionnaires (1995), 266 pages. Auteurs : sous la direction de Patrick Boumard et Ahmed Lahimi. Éditeur : Ivan Davy éditeur. Cet ouvrage collectif a été conçu pour engager, 30 ans après leurs débuts, une réflexion sur les pédagogies autogestionnaires dans les champs éducatifs. Prix : 90 F.

Freinet et l'École moderne, 168 pages. Auteur : collectif. Éditeurs : Ivan Davy Éditeur. Qui est Célestin Freinet ? Qu'est-ce que la pédagogie Freinet de l'École moderne ? En quoi consiste l'originalité de cette pédagogie ? Quelle est son actualité aujourd'hui ? Prix : 90 F.

Politique, langue et enseignement, 240 pages. Auteur : Ph. Gineste. Éditeurs : Ivan Davy Éditeur. La langue étant une réalité sociale et son enseignement la pierre de touche des textures humaines collectives et communautaires, elle se trouve vite rejointe par l'impensé politique qui la porte dans l'enjeu des pratiques, y compris des pratiques d'apprentissage. Prix : 100 F.

Chemin faisant, 148 pages. Auteur : Rémi Hess. Éditeurs : Ivan Davy Éditeur. Faire son histoire de vie professionnelle, raconter son itinéraire, montrer comment, à certains moments, des conflits ont été affrontés, dépassés : Rémi Hess appelle cela le roman institutionnel parce qu'il ne doute aucunement que ce type d'écriture passe par une reconstruction. On écrit toujours d'un certain point de vue, en prise avec son implication par rapport à son vécu. Prix : 75 F.

De l'écolier écœuré à l'enseignant novateur, 144 pages. Auteur : Raymond Fonvielle. Éditeurs : Ivan Davy Éditeur. En 1960, le Groupe parisien de l'École moderne avait acquis une notoriété dont Célestin Freinet prit ombrage. La revue de ce groupe, L'Éducateur d'Île-de-France, publiait des articles qui exploiraient les possibilités qui s'offraient aux enseignants des villes et des banlieues, déjà confrontés à des problèmes spécifiques que ne connaissaient pas les zones rurales. Prix : 75 F.

Sébastien Faure et la Ruche, 296 pages. Auteur : Rolin Lewin. Éditeurs : Ivan Davy Éditeur. Les anarchistes ont toujours accordé une grande importance à l'éducation : transformant les individus, elle permettrait d'établir définitivement une société nouvelle, juste et fraternelle. Ils créèrent, dès la fin du XIX^e siècle, des petites communautés où ils vérifièrent leurs conceptions pédagogiques et les complétèrent à la lumière de l'expérience. Les méthodes d'éducation actives sont nées dans ces laboratoires. Prix : 135 F.

Francisco Ferrer, 96 pages. Auteur : Comité de défense des victimes de la répression espagnole (réédition). Éditeurs : Ivan Davy Éditeur. Francisco Ferrer (1859-1909) créa à Barcelone « L'École moderne », une institution pédagogique d'idées très avancées. Accusé d'être l'instigateur de l'insurrection de 1909, il fut fusillé. Sa mort causa une grande émotion dans le monde entier et entraîna la chute du gouvernement espagnol. Prix : 48 F.

De Freinet à la pédagogie institutionnelle. L'École de Gennevilliers, 160 pages. Auteur : Ahmed Lamhi. Éditeurs : Ivan Davy. « La pédagogie institutionnelle consiste à remettre entre les mains des élèves tout ce qu'il est possible de leur remettre, c'est-à-dire l'ensemble de la vie, des activités et de l'organisation du travail, à l'intérieur de ce cadre. Les élèves détiennent entre leurs mains les institutions de leur classe qu'ils peuvent, selon les cas, laisser en suspens, constituer sur de nouveaux modèles, constituer sur des modèles traditionnels, etc. » Prix : 90 F.

Votre solidarité est à mettre à l'ordre de Bonaventure
Centre d'éducation libertaire Bonaventure
35 allée de l'Angle - Chaucre, 17190 Saint-Georges d'Oléron

ILS NE SONT PAS NÉS D'AUJOURD'HUI et pourtant peu sont disponibles... Les jeux non-guerriers généraient-ils certaines franges des bien-pensants d'une démocratie bradée aux libéraux qui gagnent ou perdent à la bourse ? Ici, rien que quelques aventures ludiques à partager entre enfants et adultes. Réfléchir et se dire que le réel pourrait remplacer le jeu ! Qu'il s'agit de vouloir dans la vie changer ici les lois du réel, comme certains ont inventé des règles de jeux sans laissez pour compte, sans exclus !

Un jeu coopératif ou solidaire est un jeu sans gagnants ni perdants, sans exclus, sans équipes fixes et permanentes. Il ne s'agit pas de gagner contre un adversaire mais de faire équipe, de s'organiser pour gagner ensemble ou parfois échouer ensemble. Un jeu coopératif est un jeu où le simple plaisir de jouer (associé au défi individuel et collectif) est mis en avant dans la poursuite d'un objectif de groupe qui sera atteint grâce à l'entraide dans les interactions.

Les mouvements non-violents continuent à développer et produire de tels jeux. Il s'agit pour eux de « rechercher pour voir la richesse de créativité, d'efficacité que l'on peut tirer d'un comportement basé sur le consentement mutuel ».

Etre solidaire pour ne pas être solitaire !

Les jeux solidaires ou coopératifs participeront à l'éducation des jeunes et des adultes pour que ceux-ci passent de la compétition « chacun pour soi » à la coopération « réussissons ensemble ». Le jeu solidaire est créatif. Il permet à chacun de se montrer dans son identité et d'expérimenter ses limites du possible, il induit une position gagnant-gagnant. La coopération apportera une démultiplication de la créativité. L'énergie n'est pas perdue comme dans la compétition mais elle est partagée, redistribuée et génère encore plus de créativité.

Les jeux solidaires amènent des discussions quasi permanentes entre les différents joueurs, petits et grands. Parce que chacun donne son avis, apporte une idée et qu'un choix de jeu doit être pris... collectivement. La

coopération est une valeur qui trouve sa place entre des partenaires qui ont su mettre en commun le respect mutuel, l'écoute, entre des individus qui partagent des objectifs communs. En même temps, lors d'une partie, les avis peuvent diverger parfois et être en opposition... Il est un mythe auquel il est grand temps de tordre le cou, c'est celui qui laisserait penser que la coopération est un état où le conflit serait absent. Comme si la paix permanente était le signe du bonheur. Une sorte de paix civile qui existe particulièrement dans les « bonnes dictatures ».

Jeux solidaires et gestion des conflits

Dans un cadre éducatif ou pédagogique, les jeux solidaires ou coopératifs font partie d'un projet plus vaste qui consiste à gérer les conflits entre individus de manière non-violente.

Le conflit est le signe que la vie est là. Comme chaque individu est unique, il a des besoins différents, cherche à les satisfaire de façon différente, de là découlent les conflits. Le bon usage du conflit sera d'abord de reconnaître qu'il existe puis de trouver les moyens de le résoudre de la manière la plus satisfaisante possible pour les protagonistes. Trouver des solutions constructives. Les libertaires comme d'autres pédagogues, mettent en place ainsi des « réparations » plutôt que des blâmes, punitions, exclusions. Ils aident à la construction de règles collectives, plutôt qu'au respect aveugle d'un règlement imposé...

« La coopération c'est l'association de personnes en vue d'un bénéfice mutuel. La coopération exige une solidarité et un consentement sur l'objectif final » (et les moyens d'y parvenir). Il y a une notion d'éthique et de morale. Le « jeu » solidaire, pour que le « je » grandisse... À vous de jouer !

Bernard. - groupe Bakounine

Pour des renseignements sur les jeux de société coopératifs : En Belgique : De Bouche à Oreille, rue Verte Voie 13 4890 Thimister tél 087/44.65.05 En France : Non violence Actualités BP 241 45202 Montargis Cedex Visitez le site <http://www.multimania.com/nva>

La planète en jeu

Pollution, avancée du désert, déforestation... autant de dangers qui menacent notre planète. Mais grâce aux 12 contrats de « La planète en jeu » vous pouvez améliorer notre environnement.

Sauver la terre, c'est facile. Il suffit de faire aboutir un contrat en réunissant les 3 éléments - sol, air, eau - et en répondant à des questions. Mais attention ! De nombreux événements peuvent vous barrer la route. Dans ce cas une seule solution : s'unir avec les autres joueurs.

« La planète en jeu » est un bon moyen de s'amuser tout en apprenant beaucoup de choses sur notre terre, les menaces qui pèsent sur notre environnement et les moyens à mettre en œuvre pour remédier à la dégradation de notre environnement. Pour sauver la terre, il faut développer une collaboration internationale mais aussi agir personnellement dans la vie de chaque jour. Un dossier et un livret permettent de poursuivre la réflexion sur le thème de l'environnement et du développement après une animation avec le jeu.

Tiers-Mondopoly

Coton, prison, Café, Richesse, sécheresse... On n'imagine pas la vie d'un paysan au Pérou ! Jouez le jeu : mettez-vous à sa place. Décidez de ce que vous allez cultiver. Mais attention, le climat, vous ne le choisissez pas. Et de nombreux imprévus vont surgir. Le but du jeu est de gérer au mieux votre exploitation

Puzzle carte du monde Peters

Généralement les cartes géographiques placent l'Europe au centre du monde... L'historien Arno Peters a créé une projection qui rend à chaque État

son importance territoriale.

Cette représentation intéressante nous oblige à reconsidérer notre conception des rapports entre les peuples.

Sous forme de puzzle géant, cette carte est un jeu éducatif qui permet de tester ses connaissances en géographie. Édition mise à jour en 1995. Une boîte avec 650 pièces et un dépliant. Pour adultes et jeunes à partir de 10 ans.

Cacao, Bananes et Compagnie

Découvrez 24 produits agricoles tropicaux. Les produits de base sont parfois bien différents de ceux que l'on consomme chez nous. L'objectif du jeu consistera à retrouver deux produits identiques ou associer un produit primaire à des produits transformés. Présentation très attrayante. Trois règles du jeu sont proposées ; le Mémorimage, le Mémorassociation, le loto avec 8 planches. Un jeu familial par excellence. Pour enfants de 4 à 8 ans. 2 à 8 joueurs.

Cartes sur table

Découvrez certaines réalités des pays du Sud à partir d'aliments que vous consommez quotidiennement, comme le sucre, le cacao ou le café. L'objectif du jeu consiste à former le plus grand nombre de familles possible en réunissant les 4 cartes qui représentent le même produit agricole. L'une d'entre elles - c'est là l'une des originalités du jeu - est une carte-question. Le jeu de famille par excellence qui se prête également à des animations en classe.

Pour adultes et enfants dès 7 ans, 2 à 6 joueurs.

Bonaventure Rêves et réalité d'éducation libertaire

NOUS AVONS FAIT UN RÊVE. Un rêve collectif. C'est déjà pas banal. Bonaventure, c'est « cette République éducative d'enfants » qui existe depuis 8 ans, en pratique, sur l'île d'Oléron. Un rêve qui s'est réalisé aussi, au travers mille et une grandes et petites choses au quotidien. Et puis quoi... on croit qu'on s'est réveillé. On a rêvé qu'une petite structure libertaire allait s'épanouir au milieu de la jungle libérale. On a rêvé que ceux du côté du manche, du goupillon et du sabre allaient nous laisser tranquille. On a rêvé que les camarades libertaires, pédagogiques, alternatifs de tout poil allaient nous suivre, nous encourager, auraient envie de faire un peu pareil...

Un quotidien dont on se passerait bien

Et puis quoi... Le réveil : le centre d'éducation libertaire Bonaventure assure le fonctionnement au quotidien grâce aux éditions, aux fêtes, aux braderies, aux prélèvements automatiques de membres (merci à eux). Les pro-



jets des enfants, une dizaine aujourd'hui, peuvent se réaliser dans de très bonnes conditions. C'est déjà beaucoup, et ce n'est pas assez pour indemniser ou salarier correctement un camarade pédagogiquement sensibilisé. Le bricolage – autorisé jusqu'alors par l'administration – du contrat CES pour les associations qu'on complétait comme on pouvait... ce n'est plus possible. D'où la démission de Vincent, animateur depuis 6 mois, dont le contrat CES n'a pas pu être renouvelé. Double réveil : où sont les camarades pédagogiquement concernés

par une expérience d'éducation libertaire? Où sont-ils les copains et copines qui peuvent et veulent s'offrir une parenthèse de 2 ans dans leur carrière pour organiser un essai d'alternative à l'école qu'on n'aime pas? On n'en a pas vu beaucoup. Cette année, on vit en condensé ce qui nous est arrivé jusqu'alors en plusieurs années : des départs de famille (2 depuis septembre), des départs de professionnels (l'animateur en décembre et l'instit en janvier), une enquête de gendarmerie en février sur l'école Bonaventure (routine?)... Nous nous épouisons à réorganiser sans cesse le quotidien du centre éducatif... on n'est rien que des Sisyphe et ce sacré rocher qui roule toujours...

Un arrê sur image

Au congrès de novembre 2000 à Oléron, puis à la rencontre nationale aux Marmottes en Ariège en janvier 2001, nous avons décidé de faire du numéro 25 du *Grain de CEL* (Centre d'éducation libertaire, journal des membres de l'association)

On a écrit des livres (1), on a fait des conférences, participé à des débats avec des anarchistes, des militants pédagogiques, syndicaux, on a fait l'objet de reportages filmés (une vidéo de 52 minutes est en cours de montage : une année pour filmer, une autre solidarité que nous n'oublions pas!) On a demandé aux parents de rendre compte (24 numéros du bulletin de l'association sont sortis), de s'investir, d'accepter de se transformer. On a demandé aux professionnels de s'adapter, de réduire leurs besoins, d'inventer, de chercher et de rendre compte (un site internet a été créé et est fréquenté quotidiennement) (2).

Perspectives

On a fait tout ça. Mais tout ça, ça ne permet pas à un centre d'éducation libertaire d'être viable. Alors que faisons-nous? Faut-il retirer un adjectif pour que ça marche? Et lequel : libertaire, autogéré, innovant, gratuit, ouvert sur le monde et les alternatives politiques et sociales? Faut-il se passer de professionnels extérieurs (institut, animateurs, intervenants ponctuels) puisqu'on ne peut pas les rémunérer. Il semble qu'il faille surtout se méfier des réponses hâtives. Bonaventure nous a habitués à quelques paradoxes qui font sans aucun doute le piment de ces expériences collectives. Ainsi nous recherchons (pour quelques-uns) des intervenants non-parents. Mais les trois instits qui ont contribué à la construction de Bonaventure étaient tous trois parents... On citera Ludo, Fadila, Serge, Ronan, Laurent, ... animateurs majeurs de Bonaventure, et sans enfant dans le centre. Ainsi, on nous dit qu'il faudrait plus de militants syndicalistes, pédagogiques et anarchistes dans l'équipe des parents, des professionnels qui s'investiraient dans l'association... Bien sûr! Pourquoi sont-ils aussi absents? Aujourd'hui, plus de 200 membres aident et soutiennent la réalisation

de ce projet libertaire d'éducation. Pour la plupart d'entre eux et elles, ils/elles ne font partie d'aucunes organisations libertaires, syndicales, pédagogiques... Ils/elles ont simplement envie aussi « d'un monde nouveau » et sont solidaires de cette expérience libertaire... un début pour toutes et tous, une manière de dire et d'agir pour affirmer que l'éducation comme cette société pourrait être plus solidaire, plus égalitaire... et que cela peut s'apprendre et ce vivre au quotidien... comme à Bonaventure. Et puis, il y a celles et ceux qu'on rencontre et qui pensent que « tout roule » puisque nous existons depuis tant d'années ou d'autres qui nous apprennent que Bonaventure est fermée après avoir lu un article dans *Sud Ouest*, ou qui ont entendu dire que...

Des réflexions, des interrogations, des réalisations

Ce n'est facile, certes. Mais qui en doutait? On croit pouvoir et savoir aligner des mots comme pédagogie libertaire, autogestion, gratuité, entraide et qu'ils se mettent à vivre? La solidarité se construit depuis le début du projet Bonaventure que nous voulons voir durer encore longtemps, comme nous pensons continuer à aider celles et ceux qui voudraient aussi tenter de telles aventures éducatives à Mèze, Besançon ou à Los Arenalejos au sud de l'Espagne... car les enfants ont toujours envie de réaliser leurs projets, de vivre ensemble de faire partager leurs œuvres (un CD enregistré et monté dans des studios de La Rochelle et Paris, un journal, un calendrier...)(3). Bonaventure n'est pas fermée, n'a pas disparu du vaste champ libertaire que nous construisons ensemble au jour le jour. Il n'en reste pas moins que le seul moteur possible pour avancer reste l'entraide que les individus et les groupes organisés nous

apporterons comme ils peuvent à la hauteur, nous espérons, de leur engagement militant ou non à voir vivre de tels projets, alternatives en acte. Un gros travail auquel nous nous attelons aujourd'hui consiste à trouver un ou une animateur/trice et un instituteur/trice ainsi que les moyens de le financer sans subvention de département, de région... pour septembre 2001. Car le tout parental n'est pas dans notre projet, une obligation pour l'instant. Un moment qu'on souhaite le plus court possible.

Un emploi solidaire où chaque groupe ou individu aurait envie de participer à hauteur de 50 F par mois (ou plus) pourrait facilement nous sortir d'affaire si vous êtes 250 à le faire. Rêve ou chimère? Nous vous en informons dans de prochains *Monde libertaire*.

Il y a des rêves qu'on aime vivre quand on y a goûté... on aime aussi, comme libertaires, les ouvrir à d'autres... et être fédérés entre réalisations. D'ici-là, vous pouvez nous contacter, nous écrire, vous informer, critiquer, proposer, aider (4)... On s'engage, nous, à préparer avec vous un congrès en juin ou au début de l'été. On va regarder et parler de tout ça ensemble. À Oléron, certains ne savent plus, certains sont aussi... fatigués.

Thérèse Preux - Bernard Leboeuf

- (1) *La Farine et le Son* (Bonaventure - Ed. du Monde Libertaire) Bilans sur 3 ans de fonctionnement (70 pages, 30 F)
- Bonaventure* (Bonaventure - Ed. Monde libertaire) Charte, genèse du projet, premières réalisations (176 pages, 60 F)
- (2) <http://perso.wanadoo.fr/bonaventure>
- E-mail: bonaventure@wanadoo.fr
- (3) CD des enfants (Chansons, histoires, blagues, comptines...) 50 F
- Abonnement au journal des enfants (50 F par an) ; un calendrier 2001 (30 F)
- (4) Bonaventure, 35 Allée de l'Angle, Chacra, 17190 Saint-Georges d'Oléron. (pour adhérer, 150 F par an ou faire un prélèvement automatique pour un emploi solidaire...)

Des publications à connaître...

Le Nouvel Educateur (mensuel du mouvement Freinet) (279 F) et les éditions du mouvement français de l'école moderne - PEFM 06376 Mouans Sartoux Cedex
Le site: www.freinet.org/icem (toutes les infos sur les écoles et collèges pour l'innovation)

L'École Emancipée (mensuel syndicaliste et pédagogique depuis 1910) abonnement chez: Colette Mallet, le Stang, 29710 Plogastel St Germain.
[eerevue.cd@wanadoo.fr](mailto:ee@wanadoo.fr)

Classes en luttés (bulletin des Travailleurs de l'Éducation - CNT) C/O 33 rue des Vignoles 75020 Paris.
Le site: <http://cnt-f.org/ftc/>

Coopération Pédagogique (Bimestriel de l'ICEM - 120 F) 18 rue Sarrazin, 44000 Nantes

Amis de Freinet et de son mouvement. Revue de l'association des amis de Freinet
Renée et Guy Goupil (02 43 04 22 56) 13 Résidence du Maine 53100 Mayenne

ICEM esperanto. Revue trimestrielle de la commission Espéranto de l'ICEM
Henri Menard (02 40 80 40 10) 1, rue Galissonnière 44330 Le Pallet
Icem Esperanto est lu dans plus de 47 pays, c'est la raison pour laquelle il est rédigé entièrement en espéranto. Il est toutefois possible de demander la traduction en français de tel ou tel article.

Revue des bulletins de la FIMEM et des mouvements étrangers

Éducation populaire. Mouvement belge francophone
Henry Landroit-asbl rue Victor Hugo 26 - 1030 Bruxelles

La nouvelle multilettré de la FIMEM n°1/nov. 2000
François Perdril (02 40 74 13 47), 24 rue d'Anjou 44000 Nantes

Second degré liaisons.
Bulletin de liaison de l'ICEM second degré
Catherine Mazurie, 41 rue J. Duclos 33270 Floirac

■ Ménage Markovic, secreté Milosevic, v successeur pas devoir

■ Négrier technolog d'associati perquisition d'ADECC démontré ses intérim leur origin

■ Afghani toute repr une offens ont comm les statues datent d'av d'Alexand

■ Violenc une femme par son ma

■ France: inégalités. le revenu employés celui de s

■ Une pla empoiso par 53 per cancer de entendent désinform organisée français lo nuage de l'absence précautio

■ On a fa infirmière bientôt au pile du des lycées

■ On n'a Pentagon point une électrom disperser puissance contact compar une ampo provoqu légère irr «moyenn ça provo

■ Avec Cockeill d'Usinor en grève proteste entre Us devrait b par de n de pers quelques

■ Y'a pa les catho archévê condamn à un an e fraude à

■■■■ Envoyez monsier.

Vite fait... : Sodexo Alliance : une entreprise ravissante !

■ **Ménage de printemps.** Rade Markovic, ex-chef de la **police secrète serbe** du temps de Milosevic, vient d'être arrêté. Son successeur en revanche, ne semble pas devoir être inquiété.

■ **Négrier et nouvelles technologies.** Sur plainte d'associations antiracistes, une perquisition dans les bureaux d'ADECCO Belgique (Intérim) a démontré que celle-ci fichait bien ses intérimaires en fonction de leur origine ethnique.

■ **Afghanistan.** Considérant que toute représentation humaine est une offense à l'islam, les **talibans** ont commencé à démolir toutes les statues du pays dont certains datent d'avant le passage d'Alexandre le Grand.

■ **Violence masculine.** En France, une femme assassinée sur deux l'est par son mari ou son compagnon.

■ **France: accroissement des inégalités.** Entre 1998 et 1999, le **revenu moyen** des ouvriers et employés a progressé de 1,2%... celui des cadres de 1,7%.

■ **Une plainte pour empoisonnement** a été déposée par 53 personnes atteintes d'un cancer de la thyroïde. Elles entendent ainsi dénoncer la désinformation sciemment organisée par les pouvoirs publics français lors du passage du nuage de Tchernobyl en 1986 et l'absence de mesures de précaution même élémentaire.

■ **On a faillit attendre.** Les infirmières scolaires devraient être bientôt autorisées à délivrer la **pilule du lendemain** aux élèves des lycées.

■ **On n'arrête pas le progrès.** Le Pentagone vient de mettre au point une **nouvelle arme** à rayon électromagnétique destinée à disperser les manifestants. À faible puissance, la sensation produite au contact de ce rayon serait comparable à celle ressentie avec une ampoule allumée sans provoquer autre chose qu'une légère irritation de la peau. Et à «moyenne» ou «forte» puissance, ça provoque quoi ?

■ **Avec eux.** Les sidérurgistes de Cockerill-Sambre et Fafer (filiale d'Usinor) près de Charleroi étaient en grève vendredi 2 mars pour protester contre le projet de fusion entre Usinor, Arbed et Aceral qui devrait bien évidemment se solder par de nouvelles **compressions de personnel** assorties de quelques fermetures d'usine.

■ **Y'a pas que des pédophiles** chez les catho, la preuve. Un **archevêque** sicilien a été condamné par le tribunal de Palerme à un an et demi de prison... pour fraude à la subvention européenne.

... bien fait

Envoyez vos brèves à monsieur.pol@wanadoo.fr

EN JUIN 1994, LE GRAND spécialiste de la restauration et de l'hôtellerie se lance dans un nouveau type d'hébergement où selon son PDG Pierre BELLON: "Je peux garantir un taux d'occupation de 100% toutes les nuits." Pour cela, il s'accommode avec le n°1 de la spécialité aux USA: Corrections Corporation of America. Ils se partagent entre autres les capitaux de UK Detention Service et de Corrections Corporation of Australia. Corrections Corporation of America ont déjà été convaincus de mauvais traitements sur les prisonniers de leurs établissements aux USA.

UK Detention services vient de terminer sa seconde prison en Grande Bretagne et en a quelques autres en plan. La compagnie vient aussi d'obtenir une concession régionale pour le transfert des prisonniers.

Par diverses participations (Gardner Merchants...), Sodexo est devenu en 6 ans la plus importante entreprise privée non US impliquée dans le système carcéral au monde (USA, Australie...).

On peut alors comprendre le pourquoi d'un certain lobbying en France tendant à faire croire que la solution au surpeuplement des prisons est la construction de nouvelles prisons... privées.

Pour les années à venir, UK Detention et Sodexo sont bien partis pour obtie-

nir de nouveaux marchés, y compris dans la construction et gestion de camps de rétention pour les réfugiés et combler ainsi son retard en Grande Bretagne sur Group4 et Securicor. Sodexo a en effet une carte maîtresse: le service de A à Z (construction, aménagements intérieurs, sécurité et surveillance, restauration, blanchisserie, gestion, transport) qui a fait leur réputation sur les plates-formes pétrolières.

L'apparition du ministère de la justice autrichien dans les nouveaux clients de la Sodexo demande un peu plus de recherche pour savoir s'il est là aussi question de nourrir les prisonniers ou les fonctionnaires de ce ministère.

Des coupons d'achats pour les réfugiés

Parlons justement des réfugiés. Tandis que les Etats français et grand-bretons rivalisent dans la course au plus grand «expulseur» européen, le gouvernement britannique a ajouté un peu de piment en instaurant un système de bons d'achat (*voucher scheme*) pour les demandeurs d'asile. Un numéro 2 mondial du chèque de service ne pouvait pas manquer une telle occasion de prendre en charge les futurs occupants des camps de rétention pendant la longue attente qui précède le refus de l'octroi de l'asile. Sodexo gère donc ce système.

Outre le système dégradant (à quand l'étoile jaune?) et discriminatoire, il faut ajouter:

- La somme ne représente que 70% du RMI anglais.

- Seules les grosses chaînes de supermarchés sont habilitées à recevoir les vouchers (ne croyez pas que Sodexo s'est adressé à l'épicerie pas cher du coin). La plupart de ces supermarchés se trouvent en périphérie urbaine et nécessitent un transport pour s'y rendre.

- La monnaie n'est pas rendue sur les bons d'achat.

- L'utilisation de ces bons d'achat est restreinte. C'est ainsi qu'ils ne peuvent être utilisés pour les transports, le téléphone, les journaux, les jouets...

Le gouvernement britannique vient d'admettre que ce système lui coûte plus que le RMI. Sodexo est plutôt réputé pour ne pas surpayer ses employés. Les réfugiés ne touchent que l'équivalent de 70% du RMI. Cherchez l'erreur!

Pour l'ensemble des systèmes de chèques de services, tickets restau et autres coupons d'achat, le nombre d'employés chez Sodexo s'est tassé de 4% pour une augmentation de chiffres d'affaires (en euro/francs) de 50% et une hausse de 31% du nombre de clients.

Bientôt, près de chez vous!

Un tel système peut nous apparaître extra-terrestre, et pourtant... Une retraitée qui avait vécu sous un tel système pendant la seconde guerre mondiale s'inquiète: «Si les demandeurs d'asile en sont maintenant victimes, combien de temps avant que tous les allocataires (retraités, étudiants, boursiers, sans emploi, malades de longue durée, handicapés...) ne les rejoignent?» Quelques semaines plus tard, le gouvernement belge lui répond en mettant en place un système équivalent sur son territoire pour les demandeurs d'emploi et les étudiants, lequel sera géré par...

L'entreprise expérimente via ses chèques de service (en France, Italie et Brésil) le coupon à puce, pour s'assurer

que les bénéficiaires dépensent bien comme les clients (entreprises et Etats) le souhaitent.

Et un peu plus loin: dans les perspectives de développement, Sodexo insiste auprès de ces actionnaires sur l'extension de ce type de système dans les pays en voie de développement pour assurer la destination des fonds gentiment alloués par les pays riches aux Pays en Voie de Développement.

De la dégradation du service public

À l'instar de la construction et de la gestion du système carcéral, de la gestion des systèmes de bons d'achat, la propension de Sodexo à assurer des services publics avec ou pour les Etats payeurs est plutôt importante.

En France, écoles, administrations, hôpitaux, maisons de retraite mais aussi prisons publiques et camps de rétention bénéficient de la capacité de Sodexo à fournir ses services de restauration, blanchisserie, accueil, gestion...

Son travail dans la bouffe de luxe (Hôtels Marriott, formation et prestations par des toqués: Gary Rhodes pour la GB et Marc Veyrat pour la France respectivement * et *** au Michelin) lui donne souvent un prestige lointin de se retrouver dans la bouffe de la cantine, de l'hôpital ou de la maison de retraite et encore moins dans la gamelle du prisonnier ou du réfugié en attente d'expulsion.

Là encore, il s'agit de faire du bénéfice en fournissant soi disant pour moins cher que le service public qui n'en faisait pas. Cet argent ne peut venir de nulle part... Et si ce n'est pas le repas qui trinque, il s'agit des employés.

Tikiri (MOC Rennes) et Kebele Kultur Project, Bristol

Sources:
CAGE, PO Box 68, Oxford, OX3 1HS, GB, www.veggies.org.uk/cage, prison@narchy.fsnet.co.uk
Corporate Watch, 16b Cherwell St, Oxford, OX4 1BG
Bristle n°7, c/o BOX 25, 82 Colston St, Bristol, BS1 5BB, www.bristle.co.uk, bristle@network.com

Communiqué

Le Collectif des sans-papiers de Marseille (Bouches du Rhône) vient d'organiser une occupation de la Bourse de Marseille (Chambre de commerce). Ils sont une centaine de sans-papiers et des soutiens. Ils viennent de rencontrer M. Debout, directeur adjoint de la chambre de commerce de Marseille pour lui signifier leurs revendications:

- La régularisation de tous les Sans Papiers par carte de séjour de 10 ans,
- Le respect du droit d'asile par la France, notamment celui des 912 Kurdes victimes de la mondialisation de la misère et de la guerre,
- Le retour des expulsés
- Le respect des engagements électoraux de M. Jospin.

Cette occupation organisée par nos camarades du Collectif des sans-papiers de Marseille s'inscrit dans le cadre des décisions de l'Assemblée générale de la Coordination nationale des sans-papiers qui invite à la visibilité collective des sans-papiers dans le contexte des élections municipales actuelles.

Après l'église de Saint-Bernard, après le siège de M. Delanoë à Paris, après l'université Lille 1 - Lille 3 à Lille, ce haut lieu du patronat friand de main d'œuvre taillable et corvéable à merci est une des cibles de nos actions parce que Jospin n'est en réalité qu'un exécuteur des décisions du patronat.

Sans-papiers en lutte - Coordination nationale



C'est chaque jour un peu plus évident et flagrant, la gestion capitaliste de l'agriculture est une véritable calamité. C'est une calamité pour les petits paysans qui sont implacablement éliminés par des «exploitations» toujours plus gigantesques. Pour une ruralité qui se désertifie chaque jour un peu plus. Pour l'environnement et les écosystèmes qui sont littéralement massacrés. Pour les consommateurs qui sont nourris avec de la merde. Pour les paysans qui se retrouvent livrés pieds et poings liés aux banques et aux multinationales de l'industrie agro-alimentaire. Pour les agricultures des pays pauvres qui sont pillés d'une manière éhontée...

C'est l'âme de cette logique capitaliste qui est mise à nu dans cette brochure. Et c'est une autre logique, celle du socialisme libertaire, qui trace le chemin d'une autre agriculture, humaine, égalitaire, solidaire, saine, autogestionnaire...

Pour comprendre la « crise » agricole. Jean-Pierre Tertrais. Editions du Monde libertaire (Paris) et Alternative libertaire (Bruxelles). 48 p. 20 F. En vente à la librairie du Monde libertaire (23 F avec port).

chronique anarcha-féministe Vive la journée mondiale de la femme

Mesdames, mesdemoiselles réjouissons-nous, le 8 mars prochain, ce sera la journée mondiale de la femme! Nous qui représentons 50% de la population terrestre sommes portées au pinacle une fois par an. À cette occasion sont glorifiés nos intuitions, sens de la famille, abnégation, instinct maternel, j'en passe et des meilleures.

Il est évident que cette célébration va faire avancer nos revendications à savoir la complète égalité avec nos frères les hommes: terminées les discriminations salariales, les exploitations privées ou non. À partir du 8 mars, nous partagerons les tâches ménagères avec nos compagnons, ne serons plus agressées sexuellement, ne servirons plus d'alibis de vente pour voiture ou appareils ménagers, ne porterons plus triomphalement sur une affiche deux ballons en guise de soutien-gorge pour glorifier le basket ou ne serons plus objets de vente dans toute autre pub aussi débile! Il est évident que nous n'aurons plus jamais affaire à des réflexions sexistes, à du harcèlement sexuel; nous ne servirons plus de bouclier humain dans des guerres.

À partir du 8 mars prochain, nous sommes convaincues que le patriarcat et tout son arsenal d'oppressions seront bannis. Vive le 8 mars, vive les hommes qui nous en font l'aumône!

Isa

LECTURE

Coopérer pour développer la citoyenneté : la classe coopérative

CE MANUEL DE SAVOIR-VIVRE À l'usage des enseignants et des élèves est à remettre entre toutes les mains : profs, instits, conseillers d'éducation, pion, élèves, parents, etc. Jean Le Gal photographie l'organisation d'une classe coopérative, organise la mise en situation, conseille, outille le néophyte.

La coopération est le fait de tous

Chacun débute, tâtonne, doute du bien-fondé de l'organisation coopérative, démocratique ou d'espaces de paroles et de libertés qu'il souhaiterait créer dans la classe. Et bien cet ouvrage s'adresse à tous ceux et toutes celles qui ont à cœur de se lancer dans l'innovation et n'osent pas. La démocratie directe, l'expression plurielle, la confiance mutuelle, l'autonomie de la personne font partie du projet pédagogique. Non seulement ils sont un objectif social de la formation scolaire mais étaient toute scolarité, tout projet pédagogique. Ce n'est pas un plus, une énième leçon d'éducation civique mais le sens même de l'éducation scolaire. Partant du principe que l'autogestion, la coopération, la citoyenneté organisent les droits fondamentaux des enfants en matière d'expressions, de pouvoirs, d'éducation, Jean Le Gal s'appuie sur les textes officiels, la déclaration universelle des droits de l'enfant pour sortir la coopération scolaire

de la sphère confidentielle où elle est confinée depuis des lustres. C'est à la fois un avantage (tout le monde peut coopérer) et un inconvénient (cette confidentialité découle d'une stratification autoritaire du système éducatif). L'implicite de cette démarche est intéressante à plus d'un titre :

- Il ne faut pas être le roi de la pédagogie militante,
- La coopération est un mouvement formateur et non un objectif,
- Le politique prime sur la technique,
- Les espaces coopératifs s'organisent sphériquement et peuvent donc être créés par tous et pas seulement par une poignée d'enseignants travaillant dans des écoles expérimentales.

L'éducation prime sur la retransmission des savoirs

La classe coopérative est un espace de vies, de projets, d'actions qui donne sens à la présence des personnes dans l'établissement scolaire et structure les cognitions. Jean Le Gal ignore ainsi le débat bloquant de fait toute initiative entre éducation et instruction, jette aux oubliettes de l'histoire la coopération comme remède miracle aux maux sociaux, pense que même dans un système éducatif figé, un consensus autour de la citoyenneté peut se créer entre tous les partenaires éducatifs. Cette présentation simple, claire de la coopération ne hérissera pas le débutant, l'apolitique, le sta-

giaire IUFM. Elle oublie néanmoins d'énoncer que la coopération n'est pas une technique supplémentaire au maintien de la paix sociale ou un outil efficace de lutte contre l'échec scolaire mais une philosophie personnelle de vie. L'enseignant coopérateur a pour objectif de construire une société de justice sociale, d'amoindrir les effets des différentiations culturelles et sociales et d'aider l'enfant à devenir un acteur social. Sans cet objectif, il ne donne sens à cette vie coopérative. Et c'est parce que ce regard sur la société n'est pas neutre que la coopération prime sur la didactique. Une pédagogie du tâtonnement expérimental, de la libre expression, de l'ouverture au monde découle d'une pratique de vie collective et non l'inverse car elle prend sens dans la construction du sujet social découlant de la coopération scolaire. Toutes les méthodes actives appliquées ces dernières années n'ont pas de prise sur les rapports sociaux au sein des établissements scolaires et transforment ainsi la personne en objet subissant de fait des projets élaborés par l'autre, l'adulte, l'institution, ceux qui savent.

Un préalable à l'instruction : l'égalité sociale des personnes

Cette égalité de personnes coordonne les différences, nomme l'enseignant comme garant de la bonne application de lois érigées par

la collectivité et accepte de fait le principe de réalité qui cadre tout contrat social. Ce postulat de départ permet toutes les initiatives élargies à l'ensemble du groupe scolaire mais peut également créer un tissu coopératif partiel. Le principal ne résidant pas dans la totalité mais bien dans la créativité mise ainsi en mouvement, elle ouvre des perspectives de débats et non de simples confrontations.

Les contradictions entre les différences statutaires, pédagogiques d'un établissement scolaire ne sont pas inéluctables ou inaliénables. Une seule personne créatrice d'espace social égalitaire : (un pion, un prof, un animateur), au cours d'une période donnée peut briser le joug de l'infantilisation, de l'assujettissement des personnes apprenantes ou éduquées : l'ordre social actuel n'est plus inéluctable. Un entre-deux où chacun est responsable à sa juste place du fonctionnement collectif casse avec un ordre établi vécu comme injuste par les enseignants ou les élèves.

Au primaire et ailleurs

En contextualisant les situations coopératives décrites par Jean Le Gal à notre espace professionnel, cette citoyenneté active n'appartient plus aux limbes de l'histoire nationale. Elle fonde un système relationnel capable de s'adapter aux personnes et aux situations. Abandonner la citoyenneté aux tenants

d'une morale républicaine se satisfaisant d'un vague discours sur... La déclaration universelle des droits de l'homme revient à en vider tout le contenu social. La citoyenneté ne s'apprend pas : elle se vit, elle s'expérimente. Penser qu'elle appartient aux cinglés de l'expérimentation, de l'éducation alternative sous prétexte qu'ils ont loisir de... revient à cautionner les différenciations d'autonomie entre maîtres/mineurs, ceux qui savent/ceux qui doivent apprendre avant d'agir. L'immobilisme, le particularisme, l'attente de grandes réformes avant de s'engager sont les meilleurs garants de l'inégalité scolaire en terme de rapports sociaux dans les établissements. Le peu que nous pouvons mettre en actes permet de casser avec cette spirale de l'attentisme.

Même si nous ne sommes pas responsables collectivement des dysfonctionnements structurels, des inégalités sociales ou scolaires, chacun et chacune participe à leur pérennisation en termes de reproductions, de consensus, de silences. Ce bouquin que l'on glisse dans une poche pour lire dans le métro ou quand on a un moment à la merite d'être excessivement pragmatique : nous n'avons qu'à relever nos manches et puis y aller. Chiche !

Thyde Rosell

Coopérer pour développer la citoyenneté : la classe coopérative par Jean Le Gal. Edition Hatier, Collection Questions d'école, 1999, 40 F.

LYON/VILLEURBANNE

17^e reflets du cinéma ibérique et latino-américain...

VISITER TOUS LES PAYS d'Amérique latine et les pays venus la coloniser, le cinéma le rend possible. Du 7 au 21 mars 2001, le cinéma Le Zola à Villeurbanne propose une sélection des meilleurs films récents de ces cinématographies méconnues. L'ouverture se fera avec un

sang, ouvre ses fenêtres à un canon qui coince dans le virage, applaudit les chars qui s'arrêtent aux feux rouges. La fin d'une des dictatures des plus sanglantes d'Europe mise en perspective.

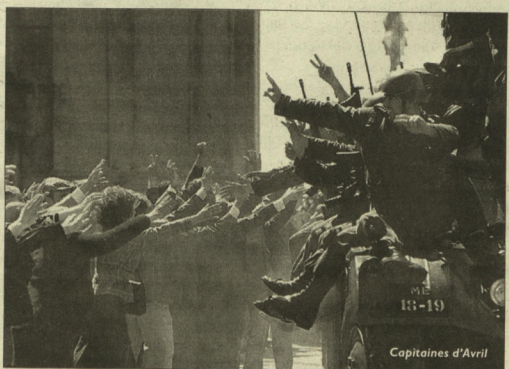
D'un même élan, à des milliers de kilomètres, *Saudade do Futuro* nous emmène au Brésil, fait chanter et

libre et désirable face à la vie. Le jeudi 8 mars, 21h, rencontre avec les réalisateurs, après la projection.

Ainsi se suivent projections et débats dont samedi 17 mars, peinture et cinéma autour du film de Carlos Saura sur *Goya*, le film de Bigas Luna *Valaverunt* et surtout pour rendre hommage à un maître du septième art, Victor Erice, qui immortalisa dans *El sol de Membrillo* (Le songe de la lumière), le lent travail de la création, montrant un peintre face à son modèle, un cognassier, qui sur la toile prendra vie sous nos yeux... Une des plus belles métaphores jamais trouvées pour parler du travail du cinéma à l'œuvre.

Coté lutte, le Mexique vous assènera des images jamais vues avec *Les Amours chiennes*, la Colombie avec *La Vierge des tuteurs*, film anticlérical et antimilitariste radical de Barbet Schroeder. À coté de ces films, la vision syndicaliste de *Bread and Roses* semble un peu mièvre et limitée, alors que la lutte des clandestins pour une vie décente dépasse évidemment le conflit dont Ken Loach rend si bien compte. Les lettres seront à l'honneur avec une soirée *Borges*, le lundi 19 mars : lecture par le comédien Bruno Miara d'une nouvelle de *Borges* et projection du film *Un amour de Borges*.

Heike Hurst (Radio libertaire)



Capitaines d'Avril

film portugais, première réalisation de Maria de Medeiros, *Capitaines d'avril*. Evocation de la révolution des ceillots, le film fait revivre les événements historiques dans leur dimension sensible. La foule participe avec enthousiasme à la reconstitution de la prise de pouvoir sans effusion de

palabrer les gens de la rue avec l'éternité : l'amour, le destin, la quête des hommes. Transcender l'existence misérable des simples mortels que nous sommes par la musique, les rythmes, les paroles irrespectueuses, semble être à la portée de tous. Un documentaire qui crée une attitude

NOUVELLE ÉDITION

Les carnets de Proudhon

Carnets tome I (1843-1846)

L'ensemble des carnets de Proudhon peut être considéré comme son Journal. Il y notait pêle-mêle ses humeurs ; les idées qu'il allait développer dans ses ouvrages, celles qu'il allait abandonner, celles qu'il allait combattre ; des réflexions sur la politique et les mœurs de son temps... et jusqu'aux comptes de son ménage. Autant dire qu'il faut prendre garde à la lecture de ces notes hâtivement rédigées. Il n'est pas toujours facile de distinguer les idées en germe des thèses qu'il désirait combattre. De nombreuses pages permettent néanmoins d'éclaircir sa pensée et surtout son évolution durant le cours de sa vie. On se servira de ces notes comme d'une encyclopédie, en allant chercher ici et là les phrases qui concernent un thème, un événement, un personnage...

HT

Carnets tome I. Editions TOPS, 117 F. En vente à la librairie du Monde libertaire (129 F avec port).

CINÉMA

La vérité si je mens 2

Qui n'en a pas entendu parler ! Les acteurs et actrices principaux ont été invité-e-s dans les émissions les plus nulles de la télévision. C'est comme cela qu'on se fait de la pub facilement. Et ouais, ça sert les médias !

À chaque fois qu'il y a suite à un film, il faut tout de même se renseigner sur la qualité du second. C'est une comédie, donc on doit bien se marrer ! Le premier était caricatural sur les religions juives et catholiques avec quelques fois un humour bien pesant. Dans le numéro 2, on met ça un peu de côté pour laisser encore plus de place aux blagues machistes. Le rôle de la femme est clairement défini ; s'occuper des gosses à la maison, peu de présence et de dialogue dans le film, femme-objet, idiote, naïve. On arrive quand même à la voir quelques fois hors le nid familial. Le business et le monde du travail réservé aux hommes, croyant pouvoir tout entreprendre seuls ; le patriarcat. Sinon, les acteurs principaux jouent à merveille leurs rôles ; heureusement car ce sont les vedettes. On rigole bien mais il ne faut pas prendre l'humour au sérieux et tenter de faire la même chose, car c'est avant tout une comédie !

Seb. - groupe Atanar

BORDEAUX

Les O.G.M. en procès

LES ANTI-MONDIALISATIONS (1) se sont donnés, sous haute protection policière, rendez-vous le mercredi 28 février, place de la République à Bordeaux pour soutenir Jean Pierre Leroy, militant de la Confédération paysanne de Gironde.

En effet, il lui était reproché; avec l'aide de paysans indiens, venus contester l'ordre mondial auprès du G8 qui tenait réunion en Allemagne; d'avoir détruit un bien qui appartient à autrui, une parcelle de colza transgénique de 6000 m carrés dont la société lyonnaise Agrevo (Aventis Crop Science) est propriétaire.

Alors que les débats se sont déroulés pratiquement à huis clos (petite salle d'une capacité de 50 personnes environ où seules 30 personnes étaient accréditées pour la Confédération), c'est près d'un millier de participants qui se sont manifestés durant toute la journée où stands des différentes associations et mouvements politiques proposaient, qui des débats, qui de la nourriture bio,

qui de la convivialité. Ce procès, après celui de Millau et de Montpellier était l'occasion de dénoncer les dangers des productions transgéniques. La procureur de la République a requis une amende de 20000 à 30000 F. Jugement en délibéré le 25 avril 2001.

De toute évidence, la lutte s'est déplacé de terrain. De plus en plus l'Etat utilise la justice pour régler les conflits. Elle veut marginaliser et criminaliser le mouvement social.

Des perspectives

Mais plus l'Etat veut marginaliser ce mouvement, plus celui-ci se rebelle et grandit. De grands courants de réflexions convergent face à la mondialisation.

La lutte contre l'OMC, les grandes manifestations internationales, les marches des femmes, les contre-sommets sont des étapes d'une construction d'un grand mouvement de solidarité et de protestation pluri-néaire.

Même si par-là, on sent bien qu'il y a du clergé dans l'ombre, ou par ici du réformisme, nous devons être présents. On nous écoute, nos propos ont de l'écho auprès des gens qui interviennent avec nous. Cela ne se fera pas tout de suite, du jour au lendemain, mais sentons ce léger frémissement qui éveille les esprits de tous les « sans », de tous les laissés pour compte. La prise de conscience des dégâts du libéralisme se propage de plus en plus. Certes, jamais aussi vite que nous l'aimerions mais cela vient. A nous d'être crédibles et de dénoncer pas seulement le libéralisme, mais surtout le capitalisme et l'Etat.

Joël Saintier (individuel 33)

(1) le collectif anti-mondialisation libérale de Bordeaux: le groupe des dix [SUD PTT, SUD Métaux, SUD éducatif, etc], la Confédération paysanne, ATTAC 33, Alternative aquitaine, collectif Chiapas, la FA, LCR, PC, Verts, etc.) Plus des délégations des syndicats départementaux (11,64,16,17,24,47,40,12) de la Confédération paysanne.

Gérons la ville nous-même!

Quelles alternatives à une citoyenneté passive?
Qu'est ce que le communalisme libertaire?

Des pratiques alternatives autogestionnaires se mettent en place dans la commune en matière de transport, de culture, d'éducation, de participation à la gestion municipale. C'est de cela et de bien d'autres choses encore que nous vous invitons à partager, à discuter, à réfléchir, à élaborer dans les villes suivantes :

Rouen

8 mars, 20 h30 à la Halle aux Toiles (salle 3) avec D Lestrat.

Nantes

9 mars, 20 h 30, 17, rue Paul-Bellamy (avec la participation de personnes du SCALP sur les luttes pour les transports gratuits et d'un animateur d'une expérience de jardin autogéré à Couéron).
Intervenants: J-P Tertrais et D Lestrat.

Rennes

10 mars, entre 15 h et 19 h, Maison de quartier de Villejean. avec J-P Tertrais, D Lestrat et W Rosell.

Strasbourg

mercredi 21 mars à 20 h à la Maison des Associations (rue des orphelins) avec D Lestrat.

Metz

jeudi 22 mars 20 h à la salle Robert-Ochs à Metz avec D Lestrat.

Le communalisme libertaire en acte !

Des pratiques communalistes autogestionnaires existent en Italie : nous avons invité Dominico pour qu'il nous présente les travaux de la fédération municipale de base à Spezzano albanese ainsi que les foires à l'autogestion qui regroupent régulièrement un ensemble d'espaces autogestionnaires. Quelle est l'implication des anarchistes dans ces initiatives? Quels intérêts ont-elles pour les anarchistes?

Chalon-sur-Saône

jeudi 8 mars à 20 heures Maison des syndicats.

Dijon

10 mars à 18 heures aux Tanneries, 15 bd de Chicago.

Besançon

vendredi 9 mars à 20 heures à la librairie L'Autodidacte, 5 rue Marulaz.

Paris

dimanche 11 mars, de 14 h à 18 h à l'AGECA (177, rue de Charonne, 11^e).
Retransmission en direct sur Radio libertaire, 89.4 Mhz

En bref... En bref... En

■ Le numéro 26 du journal La Mistouffe est disponible à : Les voix sans maître 7 rue du Docteur Chaussier 21 000 Dijon.

■ Pour permettre au groupes du Gard et « Un autre Futur » de la F.A. de poursuivre dans de bonnes conditions la parution mensuelle de leur feuille d'actualité régionale, un

appel à l'abonnement est lancé (50 F/an). Ecrire à AGDIR, B.P. 5018, 30900 Nîmes.

■ La Feuille de mars des groupes normands de la Fédération anarchiste a paru. Pour se la procurer à la librairie l'Insoumise 128, rue saint Hilaire 76 000 Rouen ou en écrivant BP 4202 -

76723 Rouen cedex

■ Le groupe la Commune de Rennes a désormais un site Internet : <http://citweb.net/la-commune-fa-rennes/>

Le groupe de Chambéry : <http://www.multimania.com/groupeacratie/>

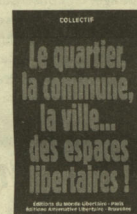
Relaxe des cinq militants FA-CNT inculpés après les manifestations de Nice de décembre 2000

Les cinq militants FA ou CNT de Lyon et Saint-Etienne interpellés, mis en garde à vue pendant 7 heures à Nice pour « avoir entravé ou gêné la circulation... » lors des manifestations qui ont émaillé le Sommet européen de Nice en décembre 2000... Qui avaient en réalité tout simplement stoppé pacifiquement quelques instants un véhicule dit officiel circulant sans escorte policière sur... une voie piétonne, ont été relaxés ce matin, 1^{er} mars 2001, au tribunal correctionnel de Nice. La Fédération anarchiste remercie toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés dans le mouvement de solidarité avec nos camarades. La souscription ouverte pour faire face aux frais de procès est donc close et merci encore à tous

Fédération anarchiste



Affiche éditée par la Fédération anarchiste. Format 40x60, rouge et noir. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F l'unité ou 30 F les 50 exemplaires.



Le quartier, la commune, la ville... et d'une manière générale, tout ce qui est de l'ordre du local, du proche, du quotidien, du palpable, de la dimension humaine... constituent les terrains « d'élection » privilégiés des anarchistes. Mais, comment autogérer un quartier, une commune, une ville? Faut-il se contenter de créer des espaces de contre-pouvoir ou faut-il prendre les risques de participer au pouvoir? Faut-il boycotter les élections ou les utiliser comme un outil de lutte? Toutes ces questions sont au cœur de cette brochure.

Le quartier, la commune, la ville... des espaces libertaires! Editions du Monde libertaire-Paris et Alternative libertaire-Bruxelles. 46 p. 20 F. en vente à la librairie du Monde libertaire (23 F avec port).

A G E N D A

samedi 10 mars

● LYON: Le collectif Solidaires des sans-papiers (dont la FA est partie prenante) organise une soirée de soutien aux sans-papiers (théâtre, lecture, repas africain, musique) à La Duende (91, rue Montesquieu, 7^e) à partir de 19 h 30 (prix libre, bar de soutien).

jeudi 15 mars

● PARIS: Le CLIFTI (Collectif pour les libertés individuelles face aux technologues de l'information) donne rendez-vous place du Châtelet à 15 heures pour une action dénonçant le fichage.

vendredi 16 mars

● NANTES: Débat sur les drogues avec intervention de militants du CIRC et de la F.A. à 20 h 30 au local du Scalp, 27, rue Fourré.

samedi 17 mars

● PARIS: La librairie du Monde libertaire organise un forum-débat avec Isabelle Fellici, auteur de « La Cecilia, histoire d'une communauté expérimentale anarchiste et de son fondateur Giovanni Rossi » à 16h30 au 145, rue Amelot (11^e).

samedi 24 mars

● BRUXELLES: Le groupe Alternative Libertaire (Bruxelles) vous invite au 25^e anniversaire de l'imprimerie du 22-Mars. A 16 h : rencontre sur la presse libertaire en Belgique et présentation du nouvel AL. A 21 h : concert de blues avec Marc Lelangue et les Buttaked. Au Grain d'Orge, 142 chaussée de Wavre à 1050 Ixelles.